

MAIRIE DE PARIS



*Actes
des États Généraux
de la Nuit à Paris
12 & 13 Novembre 2010*

LES NUITS DE PARIS

ÉTATS GÉNÉRAUX

Introduction

9

Etat des lieux des nuits de Paris

31

Intervention de Bertrand Delanoë Maire de Paris

34

Synthèse des ateliers

*Atelier Commerces la nuit - p. 34**Atelier Conditions de vie des travailleurs de nuit - p. 35**Atelier Mobilités nocturnes - p. 38**Atelier Vie nocturne et discriminations - p. 40**Atelier De nouveaux espaces pour les nuits de Paris - p. 42**Atelier Tranquillité publique, médiation - p. 45**Atelier Prévention des conduites à risque - p. 47**Atelier Les marges de la nuit- p. 49**Atelier Information et promotion de la vie nocturne - p. 51*

54

Synthèse des débats nocturnes

*Inventer les métropoles de la nuit - p. 54**Quelles évolutions profondes des nuits festives ? - p. 58*

63

Clôture

71

Annexes

OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA NUIT

12 ET 13 NOVEMBRE 2010 – HÔTEL DE VILLE DE PARIS



Photo Mairie de Paris, S.Robichon

*Mao Peninou, Adjoint au Maire de Paris,
chargé de la qualité des services publics municipaux,
de l'accueil des usagers et du Bureau des Temps*

Mesdames, Messieurs, chers amis,

*Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, au nom de **Bertrand Delanoë**, Maire de Paris, aux premiers Etats Généraux de la nuit à l'Hôtel de Ville, la maison commune de toutes les Parisiennes et de tous les Parisiens.*

*Ces Etats Généraux sont déjà une longue histoire et pourtant, ce n'est évidemment qu'un début. Il y a un an exactement, en novembre dernier, à l'initiative de **Ian Brossat**, président du Groupe communiste au Conseil de Paris, était adopté un vœu décidant de l'organisation de ces Etats Généraux. Ce vœu faisait suite à la pétition « Paris, la nuit meurt en silence » lancée par les professionnels de la nuit et qui a recueilli plusieurs milliers de signatures.*

*Avec mes deux collègues, **Jean-Bernard Bros**, qui est en charge du Tourisme et mène depuis des années une bataille constante pour la prise en compte de la nuit dans notre action, et **Christophe Girard**, en charge de la Culture et inventeur de Nuit Blanche, que je tiens à remercier ici pour son soutien, son énergie et son imagination dans tout le processus, nous avons alors proposé à **Bertrand Delanoë** de saisir cette occasion pour entamer une démarche politique de prise en compte dans sa globalité de la nuit à Paris.*

*La nuit est en effet un temps particulier dans la ville, qui n'a sans doute pas assez été pris en compte en tant que tel par les politiques publiques. Sous la précédente mandature, **Anne Hidalgo**, Première Adjointe au Maire et alors en charge du Bureau des Temps, avait lancé une première étude, qui avait notamment conduit à la prolongation d'une heure de la circulation du métro les week-ends et aux premières campagnes de sensibilisation à la tranquillité des riverains auprès des usagers de la nuit. C'est un sujet qui lui tient toujours à cœur, puisqu'elle nous fera le plaisir d'animer l'un de nos deux débats nocturnes ce soir.*

La nuit est évidemment un temps de repos. C'est un temps de travail pour certains, nombreux, puisqu'à Paris, plus de 600 000 emplois sont concernés par le travail entre 20 heures et 5 heures du matin, dont plus de 230 000 en cœur de nuit, à partir de minuit. Et c'est un temps social de fête et de culture, qui participe grandement à l'image et à la qualité de la vie dans notre ville.

Tout à tour, chacun d'entre nous, suivant les jours, les semaines, les saisons ou les périodes de sa vie, participe de ces trois nuits. Elles sont toutes légitimes et nous nous refusons à opposer l'une à l'autre. L'enjeu pour nous est d'en organiser le « vivre ensemble » harmonieusement.

La nuit à Paris est aussi une longue histoire. Dans son ouvrage « Histoire de la nuit », Alain Cabantous nous dit que « l'objet est protéiforme et obéit à plusieurs désignations naturelles et culturelles qui se répondent. La nuit, dit-il, c'est une absence de lumière qui

**La nuit est
évidemment
un temps de repos,
un temps de travail
et un temps social
de fête et de
culture.**

**La nuit à Paris
est une
longue histoire**

a très partiellement partie liée avec l'horloge biologique. Simultanément, cette noirceur des paysages se peuple de présences innombrables, s'investit de lieux mythiques, se remplit de croyances et d'imaginaire, induit une autre manière d'être au monde, une autre façon d'appréhender le sensible proche ou lointain ».

C'est en 1840 que tout change avec l'arrivée de l'éclairage au gaz dans les rues de Paris qui nous vaudra ce surnom de « ville lumière », dont nous sommes si fiers.

Écoutons, à ce propos, Eric Hazan dans « L'invention de Paris » : « on peut saisir chez Baudelaire le basculement des « Fleurs du Mal » éclairées à la lumière tremblotante de l'huile, « à travers les lueurs que tourmente le vent, la prostitution s'allume dans les rues... », au Spleen de Paris illuminé au gaz, « Le café étincelait. Le gaz lui-même y déployait toute l'ardeur d'un début, éclairait de toutes ses forces les murs éclatants de blancheur... ». Et, plus loin, citant Julien Lemer dans « Paris au Gaz » publié en 1861 : « traversez la ligne qui fait l'axe de la rue Chaussée d'Antin et de la rue Louis Le Grand, et vous voilà entrés dans le domaine de la foule. Le long de ce boulevard, tout est magasins brillants, pompeux étalages, cafés dorés, illuminations permanentes. A la rue Richelieu, le flot de lumière qui jaillit des boutiques vous permettait de lire le journal en vous y promenant ».

Dès lors et avant même, la nuit fut un cœur vivant de notre ville ; une nuit d'activités, du cœur battant des Halles, envahi dès les cœurs de nuit par le petit peuple des marchands, aux usines Citroën dans le 15^e actuel ou celles de Panhard et Levasseur dans le 13^e, le Paris des imprimeurs, tout ce Paris industriel qui peuplait les nuits de bruits mécaniques parfois assourdissants.

La nuit s'inscrit dans l'histoire de notre ville : de la nuit du 14 juillet 1789, qui fit tomber la Bastille, à celle du 4 août qui abolit les privilèges ; mais aussi ces journées de 1830, célébrées par une colonne à la Bastille et qui furent beaucoup des nuits ; les nuits de la Commune de Paris, qui faisaient vibrer le Nord Est de la capitale, avant de se transformer en nuits rouge sang pour les insurgés de Belleville, de Montmartre ou d'ailleurs. Plus près de nous, c'est aussi la triste nuit du 17 octobre 1961, qui vit les cadavres des militants algériens envahir la Seine, ou celle du 8 février 1962, qui fit entrer la station Charonne dans l'histoire tragique. Enfin, je ne résisterai pas à évoquer la nuit du 10 mai 1968, désormais célèbre sous le nom de Nuit des barricades, et où, dans mon berceau, je goûtais pour la première fois le doux parfum des lacrymogènes.

La nuit sociale et festive fait aussi partie de l'image de Paris et de son image mondiale et cinématographique : des guingettes des faubourgs et de la Marne évoquées par Jacques Becker dans « Casque d'Or », pour faire danser Serge Reggiani et Simone Signoret, au Pigalle célébré par Baz Luhrmann dans « Moulin Rouge », en passant par les « Nuits Fauves » de Cyril Collard.

C'est aussi le Paris, terre européenne d'accueil du jazz, aux Trois Maillets, au Caveau de la Huchette ou aux Lombards. C'est enfin, plus près de nous, la légende du Palace de Fabrice Emaert, encore tellement présente dans les mémoires qu'elle fait dire à certains que la nuit parisienne n'est plus ce qu'elle était.

Vieille rengaine d'ailleurs que ce « c'était mieux avant », souvent entretenue par ceux qui n'ont plus 20 ans et regrettent leur jeunesse, mais aussi par ceux qui ont justement 20 ans et contestent l'ordre établi, rêvant le révolutionner. « Paris se meurt aujourd'hui,

**La nuit sociale
et festive
fait aussi partie
de l'image de Paris
et de son image
mondiale et
cinématographique**



Photo Mairie de Paris, S.Robichon

**La nuit est
aussi un temps
qui met en lumière,
voire accroît,
les inégalités.**

c'est un baron qui lui a pris ses nuits blanches » chantait Manu Chao, il y a maintenant 20 ans.

Non, la nuit parisienne n'est pas morte - je pense même qu'elle va plutôt bien -, mais elle a changé : l'industrie s'en va, la voiture recule, les trottoirs s'élargissent, les places revivent, la Seine et les canaux sont redevenus des lieux agréables toute l'année pour pique-niquer, les fumeurs ont déserté les arrière-salles pour rejoindre l'espace public.

Parallèlement, les petits lieux, bars culturels ou musicaux, se sont multipliés, redonnant vigueur à la légende des cafés parisiens, qui sont à la fois l'image de Paris et l'un des ferments de son art de vivre ensemble.

Ceci entraîne aussi de nouvelles formes de nuisances, que nous devons apprendre ensemble à réguler - c'est en partie l'objet de ces Etats Généraux -, mais nous souhaitons aller plus loin : promouvoir la nuit parisienne, la diversifier et imaginer son avenir.

C'est pourquoi ces Etats Généraux sont organisés autour de neuf ateliers cet après-midi et de deux ateliers nocturnes.

Cet après-midi, nous aborderons des questions aussi diverses et essentielles que le commerce de nuit, les mobilités, les discriminations, la tranquillité publique, la promotion de la vie nocturne ou la prévention des conduites à risques.

Nous ouvrirons aussi le champ des possibles, avec la recherche de nouveaux espaces pour ces nuits parisiennes.

Nous nous pencherons enfin sur l'aspect social de nos nuits, à travers les conditions de vie des travailleurs nocturnes et les « marges de la nuit », les phénomènes d'insécurité ou d'errance, car la nuit est aussi un temps qui met en lumière, voire accroît, les inégalités.

*Cette nuit, entre 23 heures et 2 heures, ce qui assez nouveau en ce lieu, nous essaierons de nous projeter dans le futur et d'imaginer la ville de demain, son urbanisme et ses aménagements, avec l'atelier AWP et les frères **Armengaud**, qui nous emmèneront dans leurs rêves et dans leurs projections.*

*De son côté, **Frédéric Taddeï**, avec son expérience et sa connaissance précieuse de la nuit festive, nous interrogera sur ces évolutions, possibles ou non.*

Je voudrais ici remercier toutes celles et tous ceux qui, à travers le comité de pilotage de ces Etats Généraux, qui s'est réuni depuis près de 6 mois, ont permis qu'ils se tiennent. Tout au long de nos réunions et de nos rencontres avec les uns et les autres, j'ai senti une volonté commune d'avancer ensemble, de trouver des solutions, qui permettent à chacun de bien vivre dans la ville, selon ses besoins et ses désirs :

- Les professionnels de la nuit, bien sûr, à travers leurs organisations et leurs personnalités : la Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques, en particulier **Bruno Blanckaert**, qui nous a permis d'entrer dans les boîtes de nuit parisiennes sans passer sous les fourches des « physios » et s'est même déplacé jusqu'à Barcelone pour observer le dispositif de médiation artistique dont nous lui vantions les mérites ; le Syndicat national des entreprises gaies, avec son président, **Gérard Siad**, qui, avec **Gérard Simonet**, de l'association de riverains « Vivre le Marais », nous a renforcés dans l'idée que la discussion et la médiation sont les meilleurs atouts pour le « vivre ensemble » ; **Renaud Barillet**, du réseau des Musiques Actuelles à Paris et de l'emblématique Bellevilloise, toujours en recherche de solutions innovantes et intelligentes ; mais aussi

**La nuit parisienne
n'a évidemment pas
d'avenir si elle reste
confinée à l'intérieur
des frontières
du périphérique.**

Jules Frutos et **Nicole Tortello-Duban**, du PRODISS; sans oublier **Matthieu Jaus-saud** de Technopol et **Eric Labbé** de Nuits vives, dont les nuits furent d'autant plus courtes qu'elles furent hachées par des biberons ; enfin, le collectif Cultures Bar bars, petit dernier dont je voudrais saluer ici la naissance et dont je suis certain qu'il deviendra très vite un partenaire essentiel.

• Les associations de riverains aussi : je ne reviendrai pas sur « Vivre le Marais » et son président, **Gérard Simonet**, si ce n'est pour le remercier pour son esprit toujours constructif ; **Anne Penneau** et « Les riverains de la Butte aux Cailles », toujours soucieuse de l'intégration des préceptes de la démocratie participative et l'association Accomplir ; **Patrice Maire** de l'association « Monts 14 », **Jean-Marie Defrance**, des « Amis de la Butte aux Cailles » et **Jean-Bernard Meneboo** des « Robins du Marais », qui ont permis la représentation de la diversité des attentes des riverains.

Je souhaite évidemment remercier chaleureusement **Jean-Paul Huchon**, Président de la Région Ile-de-France de s'être associé à notre démarche et d'avoir fait du Conseil Régional un partenaire essentiel au développement de la nuit métropolitaine. Car la nuit parisienne n'a évidemment pas d'avenir si elle reste confinée à l'intérieur des frontières du périphérique. Pour les Parisiens comme pour nos voisins, il est essentiel qu'elle « irradie » dans toute l'Ile-de-France.

Je remercie également le Préfet de Police de Paris, **Michel Gaudin**, d'avoir été présent tout au long de la préparation de cette réunion et d'avoir envoyé aujourd'hui des représentants de la Préfecture dans l'ensemble des ateliers. A travers la présence de **Renaud Vedel**, la Préfecture affirme sa volonté de construire une démarche partenariale : je la remercie grandement et chacun ici pourra l'apprécier à sa juste valeur.

Bertrand Delanoë nous dit souvent, à nous ses Adjoints, que le travail municipal est avant tout un travail d'équipe. En tant que « petit dernier » de l'exécutif, j'en ai eu une démonstration frappante ces derniers mois. Sans la volonté et la détermination de l'ensemble de l'exécutif parisien, rien de ce que nous allons faire au cours des 36 prochaines heures n'aurait été possible.

Au delà d'**Anne Hidalgo** de **Christophe Girard** et de **Jean-Bernard Bros**, je voudrais remercier en particulier **Bruno Julliard**, Adjoint à la Jeunesse, pour sa mobilisation personnelle mais aussi pour avoir mobilisé le Conseil Parisien de la jeunesse, dont vous trouverez les utiles réflexions dans le dossier qui vous a été remis. J'en profite aussi pour saluer le travail fait par les conseillers de quartier de Paris et remercier l'Adjoint en charge **Hamou Bouakkaz**. De nombreux autres Adjoints ont nourri notre travail, comme **Fabienne Giboudeaux** sur les espaces verts, **Jean-Marie Le Guen** sur la prévention, **Yamina Benguigui** et **Véronique Dubarry** dans la lutte contre les discriminations, **Olga Trostiansky** sur les aspects sociaux, **Annick Lepetit** sur les questions de mobilité et sur l'espace public, ou encore **Georges Sarre** en charge de la sécurité. Mais je voudrais citer en particulier les trois Adjoints qui ont participé au Comité de Pilotage et se sont largement investis, **Lyne Cohen-Solal**, **Pierre Mansat** et **Denis Baupin**.

Enfin, je voudrais saluer les Maires d'arrondissement, et notamment **Patrick Bloche**, **Jacques Boutault** et **Jean-Pierre Lecoq**, qui ont participé directement à nos travaux. Il est temps pour moi de nous souhaiter de bons et fructueux travaux et de vous remercier à tous pour votre présence et votre engagement en ce week-end du 11 novembre.

ETAT DES LIEUX DES NUITS DE PARIS

*Luc GWIAZDINSKI, Géographe, Enseignant-chercheur
à l'Université Joseph Fourier de Grenoble*

Bonjour,

Je demande aux intervenants de rejoindre la scène. Je salue M. Renaud Vedel, directeur de cabinet de Monsieur le Préfet, M. Xavier Zunigo du Cabinet Aristat, M. Jean-François Levionnois, Président de LH2 et M. Frédéric Dabi de l'IFOP.



*Etat des lieux
des nuits de Paris*

Photo Mairie de Paris, S.Robichon

Après cette ouverture qui invite à la mobilisation « pour des nuits plus belles que nos jours », nous allons tenter de dresser un premier tableau des nuits parisiennes. Je voudrais remercier M. Mao Peninou et son équipe, la Ville de Paris, les membres du Bureau des temps que je connais depuis des années et les partenaires associés de m'avoir convié à ces Etats Généraux de la nuit.

J'interviens ici en tant que géographe, spécialiste des nuits urbaines. D'habitude, les géographes font de belles cartes et posent deux questions : Où ? Pourquoi ? Depuis des années, nous avançons une autre question : quand ? C'est une évidence, mais Paris n'est pas la même, le matin, à midi, l'après-midi, le soir et la nuit. Pourquoi penser, aménager et développer la ville comme si elle ne fonctionnait que seize heures sur vingt-quatre ? Pourquoi ne pas s'intéresser à la nuit urbaine, espace-temps éphémère et cyclique, champ de tensions, d'initiatives et de projets. La nuit a beaucoup de choses à dire au jour.

Je mène mes recherches sur les temps et les mobilités au sein du laboratoire Pacte à l'Université Joseph Fourier à Grenoble. Pour moi qui suis depuis des années l'avancée de la réflexion sur la nuit et le temps des villes à Paris, ces Etats Généraux de la nuit constituent une étape essentielle. Ils sont à la fois un aboutissement avec la mise à l'agenda de la nuit par la capitale et le début d'un processus d'investigation de la nuit par les politiques publiques. À mes côtés, M. Jean-François Levionnois, Président de LH2, M. Xavier Zunigo, Directeur d'Aristat, M. Frédéric Dabi, Directeur du département Opinions et Stratégies en Entreprises de l'IFOP, M. Renaud Vedel, Directeur adjoint de cabinet du Préfet de Police de Paris et M. Bruno Julliard, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Jeunesse.

**La forte
mobilisation pour
ces Etats Généraux
montre
une nouvelle fois
que la nuit
est un sujet
qui passionne.**

Ensemble, nous allons tenter de dresser un premier « tableau de nuits parisiennes », hommage croisé et décalé avec quelques siècles de retard au « Tableau de Paris » de Louis-Sébastien Mercier et aux « Nuits de Paris » de Rétif De La Bretonne. Nous souhaitons faire partager un certain nombre d'éléments de diagnostic, objectiver des phénomènes et préciser des attentes et des besoins.

Quelques certitudes qui s'accumulent depuis que nous explorons les nuits urbaines méritent d'être rappelées en introduction.

La forte mobilisation pour ces Etats Généraux montre une nouvelle fois que la nuit est un sujet qui passionne.

C'est un espace-temps particulier sur lequel on a tous et toutes quelque chose à dire, à partir du moment où l'on accepte de se mettre autour d'une table comme c'est le cas à Paris depuis quelques mois déjà.

La nuit n'est pas une question froide et technocratique. C'est un sujet sensible, avec lequel nous avons tous un rapport particulier et personnel. La nuit nous ramène à des dimensions essentielles de la ville et de la vie : l'humanité et l'émotion.

La nuit est de la compétence de tout le monde et de personne. Elle oblige tous les acteurs publics et privés à dialoguer et permet d'espérer de nouvelles formes de partenariat et d'intelligence collective autour de plateformes communes d'observation, de dialogue, d'innovation et de projets.

C'est un sujet passionnant, qui nous concerne toutes et tous. C'est un espace-temps qui permet de repérer des signaux faibles, des initiatives émergentes, indices des futurs possibles de la ville. C'est un champ de tension et de création central pour notre société, un territoire que les pouvoirs publics et les citoyens doivent investir et dont il nous faut prendre soin. C'est un sujet éminemment politique qui renvoie à la question du « vivre ensemble ». Dans quelle société et dans quelle ville et métropole voulons-nous vivre demain ? La nuit a sans doute des réponses à apporter au jour et des pistes possibles pour les futurs de la ville et de la métropole.

Un tel sujet valait bien des « Etats Généraux ».

Au menu de cette matinée, nous avons imaginé **quatre temps forts** :

- 1 - Des éléments de contexte général de colonisation de la nuit par le jour qui permettent de réinscrire la réflexion de Paris dans un contexte plus large ;
- 2 - Un premier tableau des activités, territoires et populations de « l'archipel » des nuits parisiennes ;
- 3 - Un zoom sur certaines données extraites d'études produites spécialement par des bureaux d'études associés ;
- 4 - Un moment de réaction et d'échanges avec M. Renaud Vedel, Directeur adjoint du cabinet du Préfet de Police de Paris et M. Bruno Julliard, Adjoint au Maire de Paris chargé de la jeunesse ;



Photo Eric Turlot

Temps 1. Un contexte général de colonisation de la nuit par le jour

Des données encore peu accessibles :

La nuit reste un territoire peu exploré. A Paris comme ailleurs, on a encore des difficultés à collecter de l'information sur la nuit à tel point que l'on a pu parler de « nuit des données ». Nous commençons cependant à disposer de quelques documents sur lesquels nous appuyer :

- un remarquable rapport sur la nuit à Paris produit en 2004 par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), et réactualisé récemment avec de nombreuses cartes
- l'étude sur le travail de nuit de l'Insee et le travail complémentaire du cabinet ARISTAT
- l'étude « Paris la nuit » de l'IFOP
- des documents internes de la Ville de Paris
- des synthèses de groupes de travail
- des éléments du CODEV
- le travail du cabinet LH2
- les travaux du Bureau des Temps

Quelques convictions par rapport à la nuit au sens large :

L'exploration de la nuit urbaine permet de se forger quelques convictions, de valider quelques intuitions. D'abord, il y a bien une vie après le jour dans nos villes et pas seulement à New-York, Shangai ou Istanbul. Deuxième point, la ville la nuit est une caricature de la ville du jour qui permet de repérer les tensions, les énergies et les dynamiques qui existent dans une ville. Nous vous invitons à traverser la ville la nuit, comme nous l'avons fait dans une centaine de villes en Europe et il y a quelques années à Paris, pour l'Institut pour la Ville en Mouvement, le Bureau des Temps, le PREDIT ou dans le cadre du FALP à Nanterre. Les tensions, inégalités, problèmes et potentiels de la ville sont bien plus visibles que pendant le jour. La nuit est aussi un territoire qui permet de se projeter vers demain ; on y détecte les signaux faibles et les initiatives en matière de vivre ensemble, de développement et d'aménagement qui concernent aussi la ville de jour. Travailler sur la nuit, ce n'est pas simplement s'enfermer dans un ghetto : c'est s'ouvrir à une réflexion plus large et prospective sur la ville. La nuit a beaucoup de choses à dire au jour. Face à un phénomène général d'éclatement des organisations, des territoires, et des temps de vie, face aux problèmes de désynchronisation – la soirée et la nuit deviennent des moments essentiels où l'on peut « faire famille », « ville ou territoire » comme pendant les « nuits blanches » avec le succès que l'on sait.

La nuit est un formidable territoire pour la créativité et l'innovation. Elle n'est pas simplement le territoire des tensions. C'est aussi une formidable plateforme pour inventer la ville de demain. On peut rejoindre Frédéric Taddei, en évitant de croire que c'était mieux avant. Ceux qui le pensent oublient souvent qu'avant, ils avaient 20 ans.

Des constats sur la nuit partagés dans le monde entier et notamment en Europe.

Depuis quelques années, la nuit s'est invitée dans l'actualité du jour. Qu'elle soit sombre

***La nuit
a beaucoup
de choses à dire
au jour.***





Photo Eric Turlot

**Paris est bien
la première ville
en Europe à mettre
en place un véritable
débat citoyen
sur ces questions**

ou éclairée, vivante ou aseptisée, dangereuse ou policée, centralisée ou éclatée, conviviale ou répulsive, agitée ou apaisée, la nuit est entrée dans l'actualité du jour : pannes d'électricité géantes jusque pendant la « nuit blanche » à Rome, où ce fut aussi la « nuit noire » ; violences urbaines dans un certain nombre de villes en France, insécurité routière, mise en place d'un couvre-feu pour adolescents en France après les Etats-Unis, illuminations et sons et lumières spectaculaires à l'échelle des villes, travail de nuit des femmes pour se mettre en accord avec une directive européenne ; ouverture des commerces en soirée en Allemagne ; décalage des horaires du métro à Paris même si on n'est pas encore à la hauteur de New York ; succès des soldes de nuit, mais ceux qui vont faire les soldes vous disent « on ne va quand même pas développer le travail de nuit » ; on devient alors schizophrène ; succès des nuits blanches et des nuits des musées, même à Strasbourg ; étrange fascination pour la nuit en plein jour de l'éclipse, où on nous avait raconté tout et n'importe quoi sur ce qui allait se passer.

Une certitude : il était temps d'investir la nuit, de dépasser les représentations caricaturales, les réactions épidermiques, de comprendre le « système nocturne », la nuit urbaine et d'essayer de mesurer ensemble sa valeur économique, sociologique et culturelle.

C'est un défi également. En ce début de 21^{ème} siècle, il existe encore un espace où l'on peut imaginer les choses autrement. La nuit est d'abord un champ d'exploration passionnant pour les chercheurs. C'est un enjeu pour les collectivités qui doivent redéfinir un aménagement, un développement et un vivre-ensemble et esquisser le cadre d'un chrono-urbanisme. C'est aussi un espace de jeux pour les artistes et créatifs qui savent enchanter la nuit sans oublier l'errance et la détresse d'un grand nombre.

C'est enfin un défi pour nous tous qui pouvons trouver dans la nuit un gisement d'emplois, de créativité, et l'occasion de développer l'hospitalité et d'inventer peut-être une nouvelle urbanité.

Une démarche pionnière originale

A notre connaissance, Paris est bien la première ville en Europe à mettre en place un véritable débat citoyen sur ces questions même si des métropoles comme New York, Londres, Amsterdam ou Lyon ont pris des initiatives dans certains domaines de la nuit : observation, gouvernance, urbanisme etc.

Partout en Europe, la question de la nuit émerge et mobilise les pouvoirs publics : mise en lumière, transport, attractivité, nuisances sonores, prévention, insécurité, santé. La nuit s'invite dans l'agenda. Plus le processus de décentralisation s'intensifie, plus l'Europe se construit, plus les pouvoirs locaux se consolident et plus la question de la nuit devient centrale. Partout, les autorités locales commencent à développer des stratégies sur la tranquillité publique, les transports, l'événementiel, l'offre de services, le tourisme et même le marketing territorial.

Partout, on investit dans ces domaines : l'économie de la nuit en Grande-Bretagne, la stratégie économique à New York, les loisirs pour les jeunes en Espagne, plutôt que le couvre-feu, les transports 24 heures sur 24 en Suisse - jusque dans les petits villages, les crèches de nuit en Finlande depuis 30 ans, le maire de nuit à Amsterdam, etc.



Photo Eric Turlot

Un besoin : prendre du recul, apporter des éléments et ouvrir les chantiers. Un exercice imposé : changer de regard

Investir la ville la nuit nécessite de changer de regard. Il faut imaginer la ville et le territoire comme un système dans toutes ses dimensions : système de localisation, d'acteurs, de production, de déplacements, de pratiques, de représentations et de promesses. Il faut penser la ville dans l'espace et dans le temps, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 – même si on n'est pas un adepte de la ville 24 heures sur 24 . Il faut réfléchir en termes de flux et non de stocks. Une ville est une pulsation, un organisme vivant qui attire des populations en journée et les expulse le soir, ce qui pose un problème de démocratie : on vote désormais là où l'on dort et non pas là où l'on vit.

Une colonisation de la nuit par le jour

La nuit est un espace-temps qui a longtemps été peu exploré. Elus, techniciens et chercheurs commencent à peine à s'y intéresser. Même nos agendas, quand ils n'étaient pas électroniques, ignoraient la nuit. Difficile en effet d'y noter un rendez-vous après 22 heures. Seuls les artistes et les écrivains avaient pris possession de cet espace et les plus belles pages de la littérature française ont sans doute été écrites de nuit. Aujourd'hui d'autres acteurs comme les industriels et les commerçants s'intéressent au marché nocturne.



Pourquoi ne s'est-on pas intéressé à la nuit ?

On peut s'interroger sur ce déni et sur l'étrange décomposition du mot dans de nombreuses langues : « n-uit » ou « non-huit » en Français, « night » ou « no-eight » en Anglais, « Nacht » ou « nein-Acht » en Allemand. C'est toujours le jour qui valorise et éclaire les choses, les êtres et les événements. On peut tenter d'avancer quelques explications sur ce déni :

- *L'homme est un animal diurne. La nuit est un moment de sommeil de 7 à 8 heures qui nous éloigne naturellement de l'espace urbain même si les chronobiologistes expliquent que ce temps a diminué d'une heure en une génération.*
- *On peut aussi évoquer la lucarne magique qui phagocyte notre temps, plus de trois heures par jour, plutôt en soirée et la nuit, internet qui lui fait désormais concurrence notamment chez les plus jeunes.*
- *On peut aussi parler de barrières morales - « la nuit c'est fait pour dormir » Combien de fois a-t-on entendu cela ?*
- *Dernière hypothèse pour expliquer ce déni : l'absence de données sur cet espace-temps particulier.*

Essayons de définir la nuit urbaine.

La nuit vient du latin « nox » et désigne la période de temps au cours de laquelle le soleil disparaît sous l'horizon. La nuit est une discontinuité essentielle, une originelle alternance, le temps des ténèbres, de l'obscurité et du sommeil, et par extension celui du repos social, symbolisé par le couvre-feu. C'est l'arrêt de toute activité avec la fermeture des portes de la cité.

La nuit est un terme ambigu. « Pouvant être blanche et noire » à la fois résumant les

**La nuit urbaine
est un paradoxe
permanent
avec lequel il faut
vivre.**

cruciverbistes. C'est d'abord le temps des gestations, des contestations et des complots qui éclatent au grand jour. Les changements de gouvernement se jouent souvent la nuit. Au Parlement et dans nos communes la démocratie est souvent nocturne. La nuit renvoie à l'indéterminé, aux peurs et aux fantasmes, aux cauchemars et aux monstres de l'enfance.

C'est aussi le moment de la transgression et du plaisir. Les rites de passage qui marquent notre vie sont souvent des rites nocturnes. On est devenu adolescent parce qu'on a fait une première nuit blanche ou qu'on a découché. Le premier verre d'alcool, les premières relations sexuelles ont souvent besoin de la nuit.

C'est également la période où tout paraît possible, le moment où l'on aime refaire le monde avec des amis. Le lendemain, ces belles idées et projets résistent rarement à la lumière du jour.

La nuit urbaine est un paradoxe permanent avec lequel il faut vivre. Sans lumière, pas de ville la nuit, mais trop de lumière tue la nuit. Tout est question de dosage. Certains d'entre nous ont égoïstement envie de services ouverts 24h/24 et 7j/7 mais tout le monde ne veut pas travailler la nuit ni le dimanche. Ces questions qui nous rendent un peu schizophrènes nécessitent la mise en place d'un débat public. Sans ces conditions, l'arbitrage pèsera toujours sur les plus faibles : celles et ceux qui n'ont pas les moyens de décider et devront se plier aux lois du marché.



Photo Eric Turlot

Des évolutions progressives

Depuis toujours, l'homme n'a eu de cesse de repousser cette nuit. On a assisté à une colonisation progressive de la nuit : par la lumière, avec les progrès techniques et par l'affirmation de la sécurité et la police. Le pouvoir a toujours cherché à contrôler la nuit. Louis XIII était parfois qualifié de « chasse-ténèbres ». Les événements nous montrent régulièrement que le droit de circuler de nuit est le premier droit supprimé en cas de crise avec la promulgation du couvre-feu. C'est l'économie qui envahit désormais les nuits de nos métropoles, nouveau marché d'une société en continu.

Au fil des années on est peu à peu passé de la ville « de garde » - police, santé et sécurité - à « la ville by night » lumineuse et festive de la fin du XIX^{ème} siècle. On assiste aujourd'hui à une nouvelle étape que l'on pourrait qualifier de « diurnisation de la nuit » avec l'envahissement progressif des nuits urbaines par les activités banales du jour. Cette colonisation de la nuit s'effectue dans un contexte nouveau, marqué par des phénomènes conjugués : économie mondialisée, temps réel des réseaux et de l'économie, individualisation des modes de vie, mise en réseau planétaire et développement des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), qui permettent de dialoguer de nuit avec l'autre côté ensoleillé de la planète et donnent l'illusion d'ubiquité, et les nouveaux besoins d'une population qui veut « tout, partout et à toute heure », dans une logique de « ville à la carte » et de « ville en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ».

**C'est l'économie
qui envahit
désormais les nuits
de nos métropoles,
nouveau marché
d'une société
en continu.**

Une accélération récente

Le mouvement s'est accéléré depuis une quinzaine d'années. Chacun peut mesurer quotidiennement l'avancée du front : développement d'une industrie en continu ; banalisation des services 24 heures sur 24 ; multiplication des distributeurs automatiques jusqu'aux

**En termes d'espace,
la cartographie
nocturne de la ville
ressemble à un
archipel d'îlots.**

repas chauds, parapluies ou fleurs ; fin du couvre-feu médiatique à la télévision et à la radio ; développement des commerces et du travail de nuit avec 1,1 millions de personnes qui travaillent entre minuit et 5 heures depuis une vingtaine d'années ; multiplication de l'offre de loisirs nocturnes et émergence d'une économie de la nuit dans un contexte très concurrentiel ; nocturnes culturelles et commerciales pour chaque événement. On a même assisté à un assouplissement des lois qui faisaient autrefois de la nuit un temps spécifique : travail de nuit des femmes depuis 2001, perquisitions en pleine nuit pour certaines affaires, chasse de nuit, extension des autorisations d'ouverture d'établissements, etc. La nuit se banalise. D'autres éléments montrent cette colonisation de la nuit par les activités du jour : mise en lumière des villes pour la sécurité, l'agrément et le marketing territorial ; développement des nuits thématiques (« nuits blanches ») ; développement des services de mobilité nocturne. Le décalage progressif des heures d'endormissement et le raccourcissement du temps de sommeil prouvent que ces évolutions finissent par avoir un impact sur nos rythmes physiologiques. On dormirait une heure à une heure et quart de moins que nos parents.

Des conséquences pour les villes

Conséquence de ces évolutions, la nuit urbaine se réduit à quelques heures dans nos métropoles. Quels que soient les indicateurs, on constate un creux dans la vie quotidienne de nos cités, entre 1h30 et 4h30 du matin.

En termes d'espace, la cartographie nocturne de la ville ressemble à un archipel d'îlots. Plus on avance dans la nuit, plus on se trouve face à des territoires discontinus à toutes les échelles, de l'immeuble à la métropole. La logique de la continuité majoritaire en journée n'existe pas ou peu la nuit. Pour quelques heures, une nouvelle géographie se met en place, avec une ville qui dort, une ville qui travaille en continu, une ville qui s'amuse et une ville qui s'approvisionne.

Dès lors des tensions et des conflits apparaissent entre les individus, les organisations et les quartiers de la ville : pollution lumineuse, nuisances sonores, violences urbaines. La désynchronisation a des conséquences en matière sanitaire et sociale : fatigue, problèmes de santé, difficultés d'adaptation à de nouvelles demandes, difficultés à faire entreprise, ville ou territoire. Les risques d'inégalités sont réels entre individus, groupes, organisations et quartiers diversement armés dans la compétition.

Quelques enseignements par rapport à ces évolutions

Une insécurité limitée

La ville n'est pas ce territoire dangereux dans lequel certains n'osent pas s'aventurer. Les statistiques montrent que la mortalité de nuit est similaire à celle du jour. La délinquance de voie publique est moins importante qu'en journée. Les cambriolages d'habitations sont moins nombreux. Puisque plus personne ne connaît ses voisins de lotissement et comme les appartements sont vides en journée, les voleurs opèrent avec une camionnette de déménagement et vident votre logement beaucoup plus facilement que la nuit. Par contre, c'est plutôt la nuit que l'on cambriole les zones d'activité commerciales désertées. Les violences urbaines sont centrées sur la soirée et en début de nuit, à un moment où l'encadrement social naturel a disparu. Les problèmes de délinquance ont lieu dans des endroits et dans des temps où cela ne fait plus ville. Les accidents de la circulation sont moins nombreux, mais ils sont plus graves.

Photo Eric Turlot





Photo Eric Turlot

Une liberté relative

La nuit n'est pas non plus l'espace de liberté rêvé par les poètes. L'accessibilité est limitée du fait de la diminution de l'offre de transports. La nuit est un espace manipulé par la lumière et les médias, qui survalorise le centre et dévalorise les périphéries. Comme des papillons, on va là où il y a de la lumière : on se retrouve au centre et rarement en périphérie. Une partie des personnes sont exclues de la nuit : les personnes âgées dont on dit qu'il faut qu'elles restent à leur domicile ; les femmes qui sortent moins et les enfants qui doivent dormir. L'offre urbaine est réduite en nombre et restreinte dans l'espace, à mesure qu'on avance dans la nuit : plus on avance, plus l'offre se spécialise et plus elle est restreinte ; l'espace collectif est réduit en nombre de lieux, notamment les parcs et jardins souvent fermés. Il y a une ségrégation par l'argent, l'âge, le faciès, la tenue, les codes ou le réseau. Le coût d'accès à la nuit est prohibitif et on entend souvent que la nuit est chère. Pour savoir quand commence la nuit dans nos métropoles aseptisées où la nuit naturelle a cédé la place à une nuit légale, il est parfois plus facile de surveiller les tarifs des boissons ou du taxi que de repérer l'heure de coucher du soleil.

Temps 2. Un premier tableau des nuits parisiennes

Une nuit plurielle

Il n'y a pas une ville, une nuit, mais des activités, des temps, des géographies ou des populations. On sait que la nuit a ses rythmes : avant 22 heures, l'activité citadine ralentit mais ne change pas de nature ; de 22 heures à 0h30, c'est le début de la nuit : la vie urbaine commence à changer de nature ; de 0h30 à 1h30, c'est le ralentissement ; entre 1h30 à 4h30 du matin, c'est le cœur de la nuit, moment où l'activité est la plus basse. Ensuite, on a le début du jour et l'aube.

Une nuit type a ses bornes. À 22 heures, les magasins sont fermés sauf quelques supérettes. À 1h30 : les établissements culturels sont fermés et l'activité se concentre autour des bars, des restaurants et des discothèques. Après 2 heures, l'activité se concentre autour d'environ 850 établissements sur Paris et la ville de garde assure la veille et le nettoyage. À partir de 4h30 et même de 5 heures, ceux de la nuit croisent ceux du jour.

La nuit a ses jours avec une concentration plus importante des activités festives les fins de semaine et les week-ends. La nuit a également ses saisons avec une attractivité plus forte pendant la belle saison, où l'espace collectif s'élargit plutôt qu'en hiver.

Les peuples de la nuit

La nuit a ses populations, ses peuples particuliers. Les plus nombreux sont les « reclus » qui restent à leur domicile parfois dans la solitude et la détresse. Les « travailleurs » sont les oubliés de la nuit. Ils sont pourtant 230 000 actifs au cœur de la nuit parisienne entre 0 et 5 heures du matin. Les « festifs » profitent de l'offre. Les « noctambules », aristocrates de la nuit, qui nomadisent d'un lieu à la mode à un autre sont assez peu nombreux. Les exclus, SDF recroquevillés dans leurs abris de fortune, de plus en plus nombreux, seraient entre 4000 et 20000 dans les nuits de Paris en fonction des estimations. Pour les « trafiquants » qui vendent, qui troquent et qui fournissent : la nuit est parfois synonyme d'arrangements.

Les « travailleurs » sont les oubliés de la nuit. Ils sont pourtant 230 000 actifs au cœur de la nuit parisienne entre 0 et 5 heures du matin.

Nous faisons tous partie des peuples de la nuit. Nous changeons d'habits et de tribus, en fonction de l'âge, des envies, des jours, des besoins et des contraintes.

Les activités contrastées

On distingue plusieurs types d'activités dans la nuit urbaine :

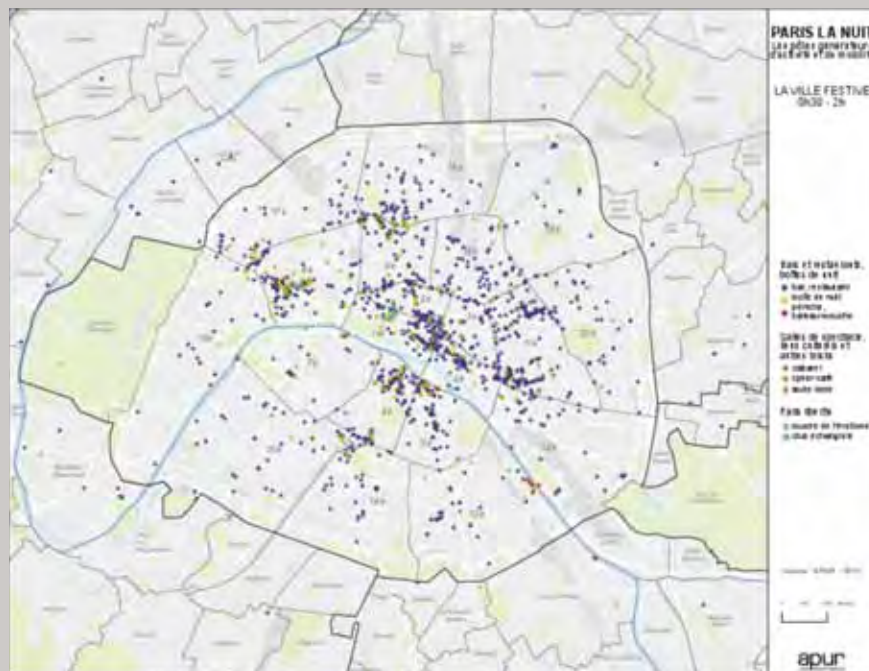
- « La ville de garde » qui regroupe les fonctions vitales de la ville ; hôpitaux, sécurité, réseaux et celles et ceux qui gardent la ville et assurent l'essentiel, le socle ;
- La « ville festive » avec ses bars, ses restaurants et discothèques ;
- La « ville marché » avec ses magasins, vidéos, épiceries ou alimentation générale ;
- Les « coulisses de la ville de jour » avec l'entretien, les travaux ou le nettoyage ;
- La « ville qui dort » avec les 2,2 millions de personnes recensées, dont 95 % dormaient avant minuit selon les statistiques.
- La « ville des marges », que l'on oublie trop souvent.

L'économie de la nuit

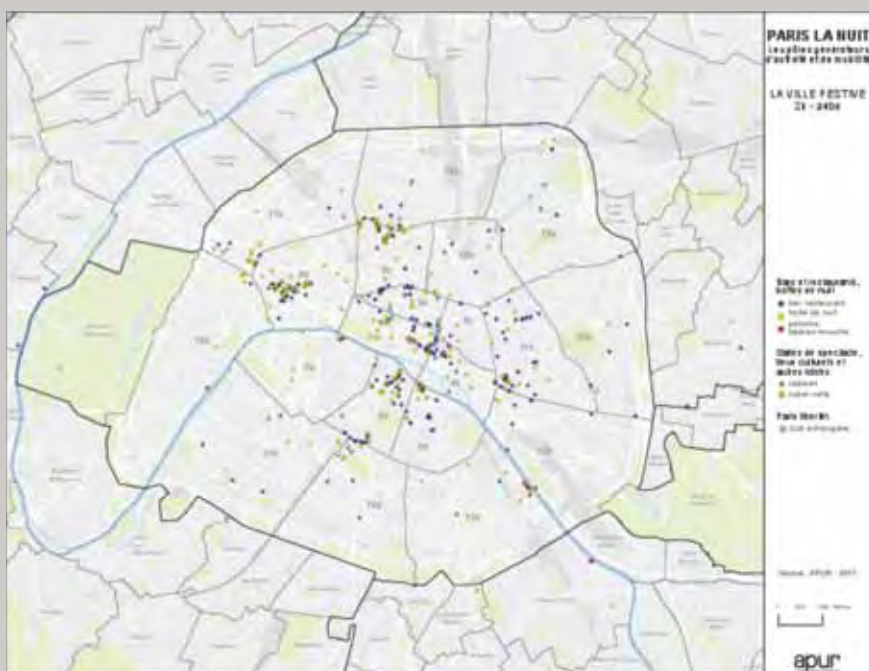
C'est un champ sur lequel il faut encore investir et on a quelques données très larges mais très solides :

- 1600 entreprises dans le secteur de la fête à Paris qui participent à la vie nocturne et festive ;
- un chiffre d'affaires consolidé d'1,4 milliards sur Paris (données de la Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques) ;
- 27 millions de touristes par an et, pour la première destination du monde, des retombées importantes et une hôtellerie qui représente 4,49 milliards d'euros dont 1,93 milliards pour le tourisme d'affaires.

- Beaucoup de bars ferment à 2 heures et l'offre se concentre alors sur quelques quartiers : Champs-Élysées, Pigalle, Les Halles, Saint-Germain-des-prés et Bastille



- Plus on avance dans la nuit, plus la ville se « recroqueville », avec un zoom sur le Paris « libertin » qui se concentre sur quelques pôles : rue Saint-Denis et ses sex-shops, le boulevard de Clichy, la rue de la Gaité et les abords du Palais Royal ; boîtes de nuit et clientèle différente sur les Champs Elysées et Pigalle





• La « ville marché » dont l'offre évolue également dans la nuit :

Nombreuses épiceries de proximité encore ouvertes après 22h00. Une trentaine de supérettes ouvertes jusqu'à 23h-minuit surtout dans le centre de Paris. Quelques kiosques, tabacs, librairies, fleuristes fonctionnent après 22 h près des lieux festifs surtout. Après minuit, on trouve encore quelques boulangeries, automates ou stations services surtout en périphérie.

• L'offre de transports varie au long de la nuit :

• Entre 22h et 0h30, le métro et le RER ont des fréquences plus faibles ;

• À 0h30, le noctilien succède au bus de jour jusqu'au petit matin ;

• Les taxis, qui font partie de la chaîne de mobilité ;

• 1200 stations vélib' et environ 15 000 vélos disponibles de jour comme de nuit et une densité plus forte à Paris qu'alentour.

Les revendications des acteurs mobilisés

Elles sont issues des ateliers et de prises de parole d'un certain nombre de groupes d'opinion par rapport à la nuit. Elles ne sont pas très différentes des revendications enregistrées ailleurs en Europe :

Les milieux de la nuit s'en prennent à l'image de la nuit parisienne par rapport à une concurrence accrue, venant même désormais des villes de l'Est : comment Paris se positionne par rapport à cette concurrence ?

Les acteurs économiques s'inquiètent des contraintes qui pèsent et de la réglementation : il y a une demande et parfois des inquiétudes ;

Des associations militent pour le logement des sans domicile fixe ;

Des associations de riverains revendiquent sur les questions de nuisance et de conciliation, mais aussi sur la demande de transports, la sécurité, le commerce pour les jeunes.



Etat des lieux
des nuits de Paris
Photo Mairie de Paris, S.Robichon

**Ce sont
des horaires
de travail
essentiellement
masculins :
62% des travailleurs
de la nuit sont
des hommes.**

Temps 3.

Un zoom sur certaines données

Après ce tableau général, il est nécessaire de faire ensemble un zoom autour de trois points :

- le travail,
- les activités de nuit,
- les attentes et propositions.

1 - Enquête sur le travail

Xavier Zunigo du cabinet ARISTAT

Les statistiques que je vais évoquer sont issues de l'enquête emploi 2008 de l'INSEE, qui est la source statistique la plus robuste pour apprécier qui sont les travailleurs de nuit.

On constate que c'est une activité essentiellement spécifique aux cadres (42% de cadres) : il ne faut pas sous-estimer les professions intermédiaires (22%) et les employés (23%), qui progressent très fortement entre 2004 et 2008 et surtout au cœur de la nuit entre minuit et 5 heures du matin ; les ouvriers occupent une proportion plus faible (7 %).

Ce sont des horaires de travail essentiellement masculins : 62% des travailleurs de la nuit sont des hommes.

Les emplois proposés sur Paris sont stables (57% de CDI), sachant que les emplois de nuit intègrent ceux du soir et du cœur de nuit selon la définition légale du travail de nuit.

Les emplois sont principalement exercés dans des entreprises de plus de 50 salariés.

L'ancienneté est également en progression depuis 2004.

Toutes ces évolutions doivent être étudiées sous réserve des effets de mesure liés à la loi de 2001 sur les travailleurs de nuit, mais on observe ces évolutions de fond également au niveau national.

Sur Paris, il y a plus de travailleurs de nationalité étrangère (11,5%), alors que le niveau national est de 4,3% et que l'on y compte autant de célibataires que de travailleurs mariés. Au-delà de ces grandes données de cadrage, il est intéressant de relever l'hétérogénéité de cette période et d'observer les différents secteurs d'activité, qui se caractérisent par une grande diversité des travailleurs.

On a défini 5 grands secteurs, ce qui permet de mesurer le poids relatif de certains secteurs dans la nuit parisienne, et d'identifier des types socio-professionnels de travailleurs : n'importe qui ne travaille pas n'importe où.

Paris des services aux entreprises

- C'est le secteur qui rassemble le plus de travailleurs (33%). C'est essentiellement un secteur de cadres qui débordent surtout sur les horaires du soir, et sont beaucoup moins nombreux à travailler la nuit.
- C'est un secteur masculin et très mobile : 48% des salariés ont moins de 5 ans d'ancienneté.



Etat des lieux
des nuits de Paris
Photo Mairie de Paris, S.Robichon

**Près de 40% des
Franciliens
travaillent le soir
ou la nuit au moins
occasionnellement,
et 16% travaillent
le soir et la nuit.**

« Paris de garde » : hopitaux, pompiers, police, et fonctions régaliennes de l'État

- Le secteur public est logiquement dominant ainsi qu'une forte proportion de femmes (45 % environ), notamment les personnels des hôpitaux.
- Les personnels diplômés sont surreprésentés en cœur de nuit, avec plus de 15% de diplômés supérieurs au master.
- L'emploi est stable, avec un grand nombre de CDI.

« Paris festif » : bars, restaurants, salles de spectacles, etc...

Ce secteur représente près de 13 % des travailleurs de nuit parisiens, soit 83 000 personnes. Il s'agit d'un autre type de travailleurs : les hommes sont en majorité, à hauteur de 60 % et ils sont beaucoup plus jeunes que les autres secteurs ; les locataires et les célibataires sont plus nombreux que dans les autres secteurs et la population est également particulièrement mobile.

« Paris des commerces »

Ce secteur représente 8,3 % des travailleurs de nuit parisiens, soit 52 000 personnes. Essentiellement composé de femmes, de jeunes, de célibataires et de personnes mobiles, il est très hétérogène et donc plus délicat à analyser.

« Paris des transports »

Rassemblant 6% des travailleurs de nuit parisiens, ce secteur est dominé par le service public, mais, à la différence du Paris de garde, il est principalement masculin avec notamment les grandes entreprises de transports publics. Ce sont des travailleurs plutôt âgés à l'ancienneté élevée et dont les trajectoires sont stables.

On voit donc bien que des profils se dessinent selon les secteurs, en raison des conditions d'emplois et de travail qu'ils proposent.

Jean-François LEVIONNOIS, LH2

On a réalisé une étude par téléphone pour la Mairie de Paris, du 1er au 9 octobre, pour laquelle on a interrogé 1400 actifs et obtenu 564 réponses de travailleurs de nuit ou du soir (de 20h à 6h du matin).

Près de 40% des Franciliens travaillent le soir ou la nuit au moins occasionnellement, et 16% travaillent le soir et la nuit. On a 8% de travailleurs en cœur de nuit, dont seulement 4% de réguliers et non occasionnels.

C'est une population assez stable en matière d'emplois, puisqu'on compte 77% de CDI parmi les Franciliens, ce qui est assez proche des chiffres nationaux, sachant que l'on prend en compte le travail de 0h à 6h du matin, alors que les statistiques des enquêtes emplois ne vont que jusqu'à 5h du matin.

On a un peu plus d'instabilité à Paris puisque 69% des travailleurs de nuit parisiens ont un CDI.

Les CDD sont souvent assez courts, puisque 51% d'entre eux sont inférieurs à 6 mois, et cette durée est inférieure à Paris où 47% des CDD sont conclus pour une durée de 1 à 6 mois.

Une personne de moins de 40 ans sur 5 se rend au moins une fois par mois dans un club ou une discothèque.

En termes de rémunération, 59% disent ne pas avoir de rémunération particulière, mais 39% de travailleurs du soir et 56% de travailleurs de nuit disent avoir une rémunération particulière. Les chiffres sont très proches entre Paris et l'Ile-de-France. On peut se demander s'ils sont bien conscients de la réalité de leur rémunération ou bien s'il y a des manquements à la loi : il n'est pas évident de trancher par une enquête déclarative comme celle-ci.

Les hommes (42%) disent un peu plus souvent que les femmes (36%) percevoir une rémunération particulière.

Concernant la satisfaction vis-à-vis du travail de nuit, 54% se déclarent plutôt satisfaits et 12% très satisfaits. Cette satisfaction est plus nette sur le cœur de nuit de 1h30 à 4h30 (65%), ce qui renvoie au fait que les personnes qui travaillent le soir sont souvent en dépassement d'horaire, ce qui est parfois vécu comme pénible.

Quand on leur demande s'ils souhaiteraient travailler la nuit à l'avenir, les travailleurs de cœur de nuit sont à nouveau les plus motivés (24% tout à fait) ainsi que les hommes qui sont plus convaincus que les femmes.

2 - Enquête sur les activités de nuit

Frédéric Dabi, IFOP

Nous avons fait un zoom sur les Franciliens de 18-40 ans qui pratiquent le plus la nuit parisienne, en leur posant deux questions :

- quelles sont les activités pratiquées la nuit ?
- quelle est la perception de Paris ?

Nous avons interrogé pour la Mairie de Paris au mois de septembre, 700 personnes de 18 à 40 ans, Parisiens ou vivant dans la petite couronne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. On est d'abord frappé par la diversité des activités nocturnes et par le fait que les activités quotidiennes l'emportent nettement sur celles relevant des loisirs.

L'activité quotidienne qui génère la pratique hebdomadaire la plus importante est le travail (46%) et les études (21%). Les activités nocturnes très fortement citées de manière hebdomadaire sont déconnectées des lieux commerciaux: 29% se promènent, 27 % pratiquent des activités sportives.

On a une dimension plus festive à un autre niveau : on se rend à Paris pour dîner chez des amis, boire un verre ; les activités pratiquées dans un cercle privé sont nettement plus citées que celles pratiquées dans des établissements ou des bars. Faire des achats est très fortement pratiqué alors que les activités culturelles sont moins fréquentes, même si elles rassemblent beaucoup de monde : 14% vont au cinéma de façon hebdomadaire, 5% au théâtre et 4% au concert. Une personne de moins de 40 ans sur 5 se rend au moins une fois par mois dans un club ou une discothèque.

Des publics particuliers pratiquent ces activités : les hommes beaucoup plus que les femmes et il y a un clivage socioculturel ; la part des CSP + est beaucoup plus importante que celle des CSP - ; les habitants de Paris intramuros exercent beaucoup plus ces activités que les autres habitants.

Ces activités sont soumises à un effet de saisonnalité : en moyenne, on les pratique deux fois plus l'été que pendant la saison hivernale.



**Paris est perçue
comme offrant
une vie nocturne plus
riche, plus animée et
supérieure à beaucoup
de grandes villes**

Ces activités sont soumises à un effet de saisonnalité : en moyenne, on les pratique deux fois plus l'été que pendant la saison hivernale.

Concernant l'image de la vie nocturne parisienne, à rebours de la sinistrose sur l'endormissement supposé ou réel de la vie parisienne, la note de satisfaction est élevée, 7,5 sur 10 en moyenne : 1/3 des personnes interrogées donnent une note supérieure à 8, notamment des femmes, des 25-34 ans, des habitants de Paris ; et seuls 14% donnent une note inférieure ou égale à 4. On a donc une note globale plutôt satisfaisante par rapport à ce que l'IFOP mesure dans d'autres villes.

Sur un plan plus qualitatif, une question ouverte a été posée sur les mots et expressions associées à Paris en matière de vie et d'animation nocturne, la grosseur des mots étant proportionnelle à leur fréquence de citations.

On a une caractérisation positive de ce champ lexical, avec les mots « ambiance », « fête » et « lumière », qui sortent extrêmement fortement. On a aussi l'idée de l'offre extrêmement prolifique, du choix qu'ont les Parisiens (restaurants, cinémas, théâtres), de l'animation. Les transports sortent également de manière forte. En dépit de sa création relativement récente, la « Nuit blanche » s'inscrit comme un événement majeur de la nuit et de la vie nocturne parisienne. En plus petit, on trouve des thèmes relevant de la convivialité comme l'alcool.

La seule représentation négative est le coût avec le mot « cher », qui est cité de façon assez fréquente, notamment par les CSP-, les habitants de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Il est intéressant de comparer Paris à d'autres capitales ou grandes villes européennes du point de vue de l'animation nocturne.

A rebours également du discours médiatique, Paris est dans une situation médiane :

**L'attente
la plus lourde (63%)
des travailleurs
du soir et de la nuit
est « améliorer les
transports collectifs
nocturnes ».**

**Tout ce qui relève
du prix est un
élément important.
On a vu que c'était la
seule représentation
négative qui ressortait
sur Paris la nuit.**

- elle est perçue comme offrant une vie nocturne plus riche, plus animée et supérieure à beaucoup de grandes villes (Bruxelles, Munich, Prague, Milan ou Rome) ;
- en revanche, Paris est plutôt concurrencée dans les perceptions – on ne sait pas si ces personnes connaissent réellement ces villes – par Berlin (que 40% placent avant Paris, 33% plaçant Paris devant Berlin) ; Paris est très nettement dominée dans les représentations de la vie nocturne par Amsterdam, Madrid, Londres et surtout par Barcelone, qui est vue comme le modèle de la vie nocturne animée.

3 - Enquête sur les attentes et propositions

Jean-François LEVIONNOIS de LH2

L'attente la plus lourde (63%) des travailleurs du soir et de la nuit est « améliorer les transports collectifs nocturnes ».

« Faciliter les transports individuels » (voiture, covoiturage, vélo, etc) recueille 27% des réponses, au même niveau que « développer les commerces ouverts la nuit ».

Ils attendent également de « développer les gardes d'enfants la nuit » (22%), de « disposer de taxis la nuit » (11%).

La question sur les attentes était multi-réponses et le total atteint à peine 1,4 attente par réponse, ce qui est assez peu : il n'y a donc pas une très grande densité d'attentes et les personnes ne sont pas complètement insatisfaites de l'offre ;

Il y a une géographie de ces attentes et il serait maladroit de ramener l'Ile-de-France à un magma uniforme alors que ce n'est pas du tout le cas :

- ceux qui sont le plus en attente de développer des transports individuels sont les habitants de Paris qui travaillent en banlieue, qui sont particulièrement motivés par l'item « faciliter les transports individuels » ;
- ceux qui habitent Paris et travaillent à Paris sont particulièrement motivés par « développer les commerces ouverts la nuit » ;
- « disposer de plus de taxis la nuit » est assez peu mis en avant dès qu'on est Paris Banlieue ou Banlieue Paris, par contre les habitants de Paris qui travaillent à Paris et ont des transports plus courts et moins coûteux sont beaucoup plus intéressés (plus de 20%).

Frédéric DABI

Les attentes des 18-40 ans se caractérisent par quelques points forts à promouvoir (en haut à droite du schéma) qui sont des dimensions faisant l'objet de jugements positifs :

- L'ambiance générale : on a vu à quel point la convivialité, le côté magique de la ville de Paris ressortaient la nuit ;
- Un véritable dynamisme de cette vie nocturne, qui casse le discours sur l'endormissement réel ou supposé de la ville.

Parmi les points forts, l'offre est vraiment appréciée, qu'il s'agisse de l'offre d'activités festives ou de la diversité des différentes activités proposées.

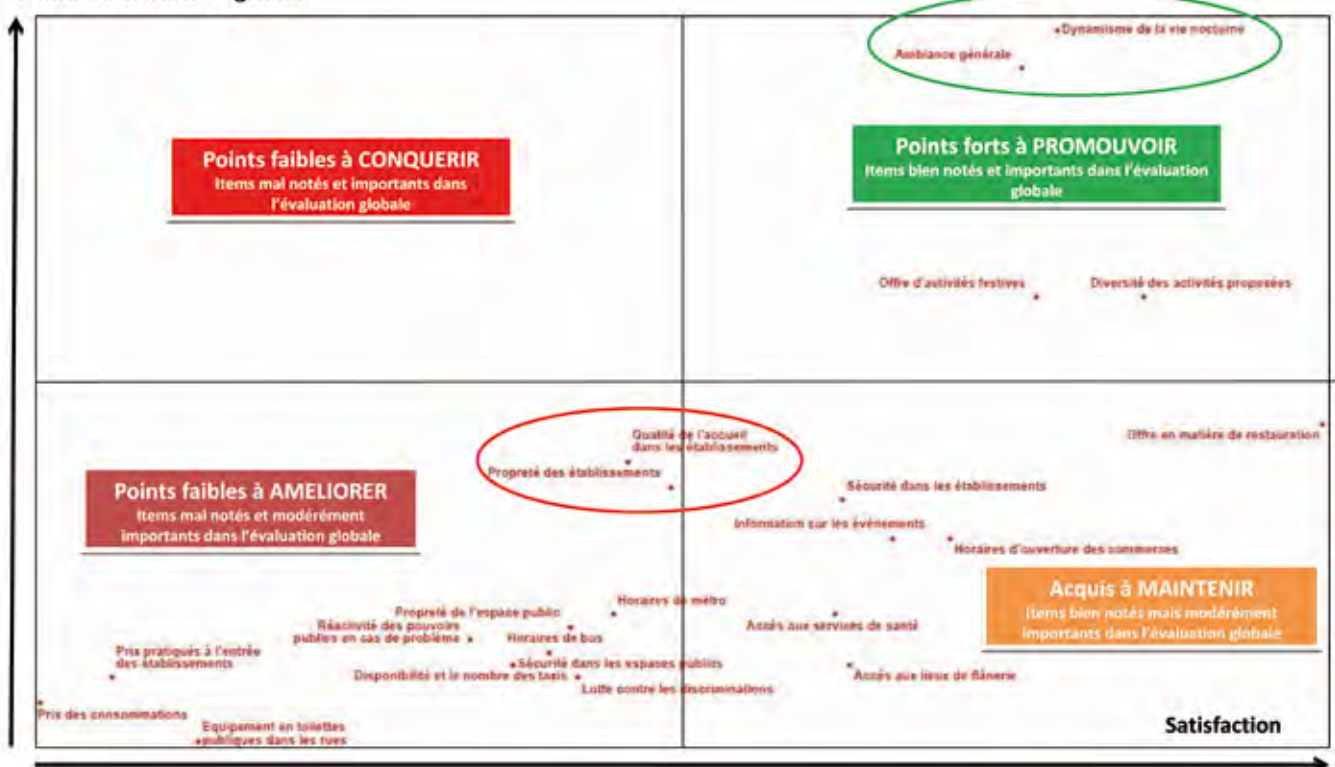
Il y a également des points faibles que l'on souhaite voir optimisés et améliorés (en bas à gauche) :



Bilan d'image de la vie nocturne à Paris

MAIRIE DE PARIS

Contribution à la note globale



- Tout ce qui relève du prix est un élément important. On a vu que c'était la seule représentation négative qui ressortait sur Paris la nuit. C'est aussi bien le prix à l'entrée des établissements que le prix des consommations ;
- On peut être surpris de voir pour ce public jeune que la notion de sécurité des espaces publics est perçue comme un point faible qu'il faut encore améliorer. Et à la sécurité est associé fortement le terme propreté ; dans nos enquêtes qualitatives, une ville propre est perçue comme une ville sûre ;
- Les transports, même s'ils ne sont pas si mal notés que cela et que certains efforts sont reconnus, notamment l'augmentation du nombre de taxis et une meilleure information sur les horaires de bus et du métro.

On a des points forts bien identifiés et des acquis qu'on souhaite maintenir, c'est à dire l'offre d'activités, mais on a ces points faibles, dont principalement le prix et la notion de sécurité.

**L'offre d'activités,
de culturel, durant
la vie nocturne
est un vrai point fort
à Paris.**

Ce bilan d'image de la vie nocturne à Paris génère des attentes en résonance avec des mesures prioritairement attendues qui font l'objet des deux dernières questions.

Parmi les mesures prioritairement attendues pour améliorer la vie parisienne, on retrouve des mesures évoquées précédemment ; à partir d'une liste d'éléments concernant l'amélioration de la vie nocturne sont ressortis principalement :

« faire circuler le métro plus tard la nuit et/ou plus tôt le matin », en dépit de l'extension de 1h à 2h du matin ;

« renforcer la présence policière dans les rues », ce qui nous a surpris de la part d'un public plutôt jeune, traditionnellement peu préoccupé par les questions sécuritaires (38%) notamment les hommes, les CSP-.

Une autre attente très importante (16%) porte sur la lutte contre les discriminations à l'entrée des établissements et le score est presque double chez les habitants des départements de la petite couronne. Cette attente n'est pas négligeable.

Parmi ce qui figure en bas du tableau, on voit « lutter contre le bruit à l'entrée des établissements » : malgré les nombreuses campagnes des commerçants, de la Mairie, du monde de la nuit, on n'a pas un niveau d'attentes extrêmement fort. Il est perçu comme moins prioritaire que l'extension de l'offre en matière de transport ou la présence policière dans les rues.

Comme le public interrogé est âgé de 18 à 40 ans, on n'a peut être moins conscience de ces éléments : on obtient seulement 7% sur « renforcer le dialogue avec les personnes qui ne sortent pas la nuit ».

On a également posé une question sur les attentes globales et une question sur l'offre d'activités et on voit très bien qu'on est sur une logique de « toujours plus d'offres » :

• On veut voir accroître l'offre d'activités culturelles de nuit (38%) et il est intéressant de voir que les femmes sont plus nombreuses à citer cela et on a vu que les femmes étaient moins nombreuses la nuit à Paris ; cela peut être un moyen de faire venir davantage les femmes à Paris la nuit.

• Également dans une logique de toujours plus d'activités, 28% souhaitent voir autorisés tous les établissements festifs à ouvrir après 2h du matin et cet item est surtout cité par les 18-25 ans ;

• 26% souhaitent voir ouvrir plus tardivement les espaces verts ;

• seulement 16 % souhaitent voir aménagés de nouveaux espaces pour accueillir le public ; tout se passe comme s'il y avait déjà tout à Paris, alors que, quand on pose cette question dans une ville de province, c'est souvent l'item qui arrive en premier ; on souhaite plus de restaurants, plus de bars, plus de night clubs...

Ce qui montre que l'offre d'activités, de culturel, durant la vie nocturne est un vrai point fort à Paris.

Temps 4. Réactions et échanges

Luc GWIAZDINSKI

Merci pour ces études fort utiles. Je voudrais donner la parole à Renaud Vedel, directeur de cabinet du préfet qui vous a écoutés avec attention. Comment réagissez-vous à ce

tableau des nuits parisiennes et sur les attentes ? Êtes-vous surpris ? Avez-vous des précisions à apporter ?

Renaud Vedel, directeur adjoint de cabinet du Préfet de Police

Tout d'abord, la nuit est un temps d'action des services publics de sécurité : nous sommes très fortement présents la nuit, policiers comme pompiers.

30 % des faits de délinquance sont commis entre 22h et 6h du matin. Cela varie selon les types d'affaires. Contrairement aux idées reçues, c'est peu le cas des homicides volontaires (10%), qui sont surtout commis le jour. Les cambriolages nocturnes ne représentent que 20%. Par contre, les violences, qu'elles soient de nature sexuelles ou liées à des bagarres avec le délit de coups et blessures volontaires, sont surreprésentées la nuit, avec une proportion respective de 42 % et 39 %. Les différends familiaux survenant la nuit sont aussi très importants : 30 %.

On peut penser que les gens dorment : or il y a un surcroît d'activité sur ces horaires et notamment au sein des « archipels », des îlots urbains dont vous avez parlé à l'intérieur de la ville. Il y a bien la nuit une violence interpersonnelle relativement plus présente, à l'exception notable des homicides.

D'autre part, si tout le monde connaît les « brigades anti-criminalité », il faut rappeler qu'elles ne sont pas du tout les seuls services présents la nuit : il y a des patrouilles généralistes de voie publique, qui le cas échéant se transforment en équipages en mission de police-secours. Il existe des services spécialisés qui fonctionnent en continu comme la brigade des mineurs, la BRP (Brigade de Répression du Proxénétisme) qui contrôle les établissements de nuit. Certains services fonctionnent aussi beaucoup sur permanences, par exemple pour les enquêtes criminelles : on peut citer l'identité judiciaire, dont la mission est de faire des relevés de traces et d'indices sur les scènes d'infraction, ce qui ne peut attendre. Enfin, Paris bénéficie d'un service d'accueil du public ouvert 24 heures sur 24, dans chaque arrondissement.

Luc GWIAZDINSKI

Quelle est la différence en termes d'effectifs entre le cœur de la nuit et le jour ? Pourriez vous faire sur ces questions le même travail que nous avons fait un peu « à la serpe » ?

Renaud VEDEL

C'est très difficile de calculer cela et cela demanderait sans doute 6 mois de travail, compte tenu des divers régimes horaires des différentes directions ou services, qui travaillent plus en « décalé » qu'en « 3/8 ».

A titre d'exemple, je soulignerai que nous avons créé l'année dernière une compagnie de nuit à la direction de l'ordre public, ce qui permet de soulager les patrouilles générales lorsqu'elles interviennent. Beaucoup de manifestations non déclarées, au dernier moment, etc., pèsent énormément sur les services de police. Désormais, ce sont ces unités qui les gèrent et on préserve ainsi la police de quartier, la police de proximité et police secours.

Je dirais approximativement un rapport de 15 à 20% des effectifs, mais encore une fois, cela n'a pas grand sens, notamment en raison des mécanismes d'astreinte ou de permanence, qui permettent aussi d'appeler des effectifs dès qu'il y a un besoin spécialisé.



M. Renaud Vedel, directeur de cabinet de Monsieur le Préfet

Photo Mairie de Paris,
S.Robichon

**L'amélioration de
la vie nocturne dans
toutes ses dimensions
est un sujet qui
passionne et suscite
beaucoup d'intérêt
chez les jeunes.**

Luc GWIAZDINSKI

On évoquait la question de la présence de la police.

Renaud VEDEL

Si on compare la présence de la police parisienne la nuit dans les rues, je ne suis pas certain, et c'est une litote, que l'on voie moins de policiers dans les rues parisiennes qu'à Berlin ou à Madrid, pour y avoir moi-même été.

Luc GWIAZDINSKI

C'est une question de perception, parce qu'on a en tête l'image des Bobbies à l'anglaise, avec leur fonctionnement en 3X8 et un rapport différent à la population.

Renaud VEDEL

Nous avons en tout cas des policiers au contact des établissements et de certains milieux festifs, certaines patrouilles de proximité qui sont décalées jusqu'à minuit ou 2h du matin dans certains quartiers. Par exemple sur le Champ de Mars, un lieu où énormément de personnes passent l'été et vont pique-niquer, etc., on a des policiers dédiés à ces espaces jusqu'à 2h du matin, en dehors de la BAC. C'est la même chose sur le Canal Saint-Martin. Dans pas mal d'endroits ; on s'est adapté ces dernières années à cette nouvelle réalité urbaine.

Luc GWIAZDINSKI

Est-ce que vous avez une politique temporelle ou spatio-temporelle ?

Renaud VEDEL

Oui, nous travaillons de plus en plus avec des cartographies de délinquance, avec des répartitions dans l'espace et dans le temps, nous avons des projets de cartographie en cours et qui vont déboucher, avec des expérimentations dans certains services.

Luc GWIAZDINSKI

Concernant le passage de ce type d'information dans le grand public, est-ce que, dans une phase de laboratoire, ces données pourraient être mises sur la table, pour une réflexion, une cartographie ? Ce travail a été fait dans d'autres villes et il existe une réelle attente pour co-produire de la tranquillité publique.

Renaud VEDEL

Depuis 2003 et la création d'un observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, on n'a jamais donné autant de statistiques, pour la plupart disponibles sur Internet, mais on peut continuer à en fournir davantage. Certaines sont d'ailleurs prêtes pour cette journée.

Bruno JULLIARD, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Jeunesse

Je remercie les scientifiques qui ont travaillé sur le sujet et je constate, au terme des réflexions et des enquêtes présentées, que cela résonne particulièrement bien avec des demandes qui nous sont faites par beaucoup de jeunes dans des secteurs d'ailleurs assez différents.

**91% des 18-24 ans
jugent que
la nuit parisienne
est animée.**

Je remercie particulièrement Mao Peninou d'avoir fait un focus sur la jeunesse, parce que j'ai le sentiment que l'amélioration de la vie nocturne dans toutes ses dimensions - festives, de loisirs, culturelles, mais aussi la dimension de travail - est un sujet qui passionne et suscite beaucoup d'intérêt chez les jeunes y compris d'intérêt individuel.

J'ai la conviction que, dans une société où la hiérarchie sociale et la hiérarchie scolaire - l'une étant souvent, malheureusement, directement liée à l'autre - sont si pesantes, l'ambition est extrêmement forte d'avoir des moments où on se retrouve et où les clivages sociaux et culturels commencent un peu à s'effacer.

Une partie de l'attente d'une sorte de démocratisation de la nuit est la volonté d'amplifier encore la nuit chez bon nombre de jeunes. L'ambition d'une nuit plus vive correspond aussi à un moment de difficultés, à un âge de la vie qui n'est pas forcément évident, notamment pour les jeunes qui sont en galère.

Je me suis particulièrement intéressé au public le plus jeune, les 18-24 ans, sur lequel plusieurs de nos constats font totalement écho à ce qui a été dit.

On a un indice de satisfaction important sur l'ensemble du public, mais également chez les jeunes, avec une note de 7,5, y compris 91% des 18-24 ans qui jugent que la nuit parisienne est animée. C'est donc un très fort taux de satisfaction.

Dans le même temps - vous évoquiez la logique du « toujours plus » - les attentes sont extrêmement fortes. Ce qui nous alerte sur certains sujets et sur lesquelles les réflexions vont se poursuivre dans l'après-midi.

Un point est extrêmement important : celui du coût que j'intégrerais dans la question des discriminations. Notamment sur les prix de consommation et les prix pratiqués, les notes de satisfaction chez les 18-24 ans - on se situe à moins de 5 - sont parmi les plus mauvaises. C'est un élément qui revient tant au Conseil de la Jeunesse, qui a d'ailleurs fait un remarquable travail - certains sont présents ici et je les félicite - que dans le sondage : la question des coûts de consommation dans l'ensemble des structures de nuit est systématiquement un des éléments sur lesquels on dit qu'il faut s'améliorer.

J'attire votre attention sur une double conséquence de cela.

Tout d'abord, dans certains établissements, c'est un moyen de sélection à l'entrée, qu'il soit assumé ou pas. Lorsqu'on sait que l'on n'aura pas les moyens de prendre un verre dans un établissement, on ne rentre pas.

Un second élément relève de la santé publique : le binge drinking. Si on n'a pas les moyens de se payer des consommations, quand on a envie de sortir en boîte et d'être dans une atmosphère festive, on achète des bouteilles d'alcool plutôt fort, on les boit très rapidement et on n'aura plus besoin de boire en boîte. On a d'ailleurs fait une campagne avec Jean-Marie Le Guen, Adjoint au Maire de Paris chargé de la santé, qui a remarquablement bien marché. C'est un phénomène sanitaire sur lequel il faut avoir une réflexion.

Selon les enquêtes et études réalisées avant de faire cette campagne de prévention, ce n'est pas tellement l'élément sanitaire qui parvient à convaincre et on nous rétorque le coût : « vous êtes bien gentils de nous donner des leçons de morale, mais on a aussi le droit d'avoir une vie festive la nuit, cela ne peut pas n'être réservé qu'à ceux qui ont les moyens de sortir dans certains établissements. »

**Lorsqu'on sait
que l'on n'aura pas
les moyens de prendre
un verre dans
un établissement,
on ne rentre pas.**

S'ajoute à cela une sorte de « double peine » qui est vécue ainsi, même si on manque d'éléments statistiques précis, et qui nous a été rétorquée : on a beaucoup de demandes sur les discriminations à l'entrée des établissements, qui ne sont pas uniquement des discriminations au faciès, avec la frustration régulière de n'avoir pas pu entrer dans certains lieux de nuit.

Le sujet qui apparaît aussi en tête est celui des transports. C'est d'ailleurs aussi le constat phare du Conseil de la Jeunesse. Pour 40% des 18-24 ans, c'est la mesure prioritaire à prendre pour améliorer la vie nocturne parisienne.

On le comprend d'autant mieux lorsqu'on connaît les modes de déplacements des jeunes Parisiens, puisque 84% d'entre eux utilisent des transports collectifs pour sortir le soir et 75% pour rentrer de leurs sorties. L'usage du taxi est extrêmement réduit pour les 18-24 ans : 2% pour l'aller et 11% seulement pour le retour. Tous ceux qui sortent la nuit savent que, lorsqu'ils en ont l'occasion, on préfère prendre un taxi, parce que l'offre de bus Noctiliens est insuffisante et qu'il n'y a pas toujours de Vélib's pour le retour, notamment aux horaires de sortie de boîtes où tous les Vélib's sont pris d'assaut, même si Vélib's a nettement amélioré les sorties des jeunes la nuit.

D'où une demande très forte d'améliorer les taxis, pour ceux qui le pourraient, et surtout l'offre de transports collectifs, dont on aura l'occasion de discuter dans l'après-midi.

L'autre constat très fort qui a été souligné est la distorsion dans la perception de la nuit parisienne : une étude montre que les jeunes sont plutôt satisfaits de la qualité de la nuit en termes d'animation et, en même temps, lorsqu'on compare avec d'autres capitales – il serait d'ailleurs intéressant de savoir s'ils y sont allés ou si c'est un état d'esprit – certains considèrent qu'ils font mieux la fête ailleurs. Il est frappant de constater que, dans la perception des 18-24 ans, peu de villes sont en dessous de Paris : Varsovie, Budapest, Bucarest et Bruxelles – c'est d'ailleurs un peu sévère avec Bruxelles –, mais, pour le reste, on est très largement distancés.

Il faudra s'intéresser aux raisons : il y a probablement un élément irrationnel, qui est en tout cas en contradiction avec d'autres études de satisfaction. Mais, compte tenu des demandes d'amélioration, il y a probablement des sujets sur lesquels il faut travailler, comme la question du coût, des transports, des discriminations et des nouveaux espaces pour la nuit à Paris

Intervention de Bertrand Delanoë, Maire de Paris



Photo Mairie de Paris, S.Robichon

Chers amis, bonjour.

Je ne voudrais pas tirer prématurément les conclusions de ces travaux, mais le sujet qui nous rassemble mobilise bien ! Il y a peu de sujets sur lesquels je vois autant d'élus, des jeunes et des moins jeunes, des maires d'arrondissement, des maires adjoints de Paris...

Etant un ex-jeune Parisien et disant parfois, sous forme de boutade, que, malheureusement, on me contraint- vous tous - à me lever à l'heure où j'aimais me coucher, je suis content qu'on prenne ce sujet à bras-le-corps. Je veux vous remercier tous de considérer que c'est un sujet, certes passionnant et souriant, mais aussi sérieux et même grave, et pour lequel nous avons vraiment envie de trouver des chemins, qui ne sont pas faciles, mais qui valent la peine d'être empruntés. Je vous remercie toutes et tous d'être là, les représentants de riverains, les représentants des professionnels, la Préfecture de Police, les élus. Et je veux remercier tout particulièrement Mao Peninou, mon Adjoint chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers, et du bureau des temps, qui travaille sur cela avec vous tous, dans un esprit ouvert, mais en ayant fixé des objectifs.

Paris est une ville qui n'a pas commencé avec nous, qui que nous soyons et quel que soit l'âge que nous avons. Je pense que nous dirons la même chose dans 50 ans. C'est une ville qui a toujours été une ville monde, une ville internationale, cosmopolite et une ville qui a toujours été pleine de contradictions. Ce sont les contradictions de Paris qui font sa grandeur, surtout quand, au lieu de s'en plaindre, on essaie de s'en ouvrir. Et le rapport au temps, aux 24 heures, est vraiment un sujet qui mérite que Paris se « regarde en face ».

Nous sommes des travailleurs, il nous arrive de dormir, on aime parfois le silence, mais on veut aussi faire la fête, on aime la culture, on aime la vitalité et on aime la nuit. Richard Bohringer l'a fort bien formulé : « une ville, c'est beau la nuit ». C'est cela que l'on ressent, bien évidemment. Paris est une ville qui a des choses à dire, à faire, à éprouver, 24 heures sur 24.

Il y a aussi beaucoup de gens qui travaillent la nuit, et pas seulement dans les boîtes de nuit et dans les bars. Je croisais, tout à l'heure, des employés municipaux qui travaillent la nuit. C'est donc aussi une ville qui travaille la nuit, qui a une demande et des besoins – et je vois devant moi les représentants de la Préfecture de Police, les pompiers – pour que, 24 heures sur 24, les Parisiens soient protégés, servis et aient un certain nombre de choses à leur disposition.

Je le dis parfois dans les comptes rendus de mandat, nous, les Parisiens, nous pouvons être un peu exigeants et, si je n'en étais pas un, je dirais capricieux. En général, le soir où vous ne sortez pas, vous voulez en bas de chez vous qu'il n'y ait plus de bruit à 20 heures – le couvre-feu même, de préférence... – mais, le soir où vous voulez sortir, à 500 mètres de là, il faut qu'il puisse y avoir du bruit jusqu'à 5 heures du matin. Voilà un peu comment sont les Parisiens. Je suis sûr que, parmi ceux qui disent « il faut que Paris soit plus tonique la nuit », il y a en a à qui il arrive de dormir la nuit... Et je suis sûr qu'il arrive aux riverains qui disent « non, écoutez, etc.... » de faire la fête toute la nuit. Il faut en garder le goût, sinon cela se perd et on vieillit... Il faut donc que l'on travaille sérieusement tout



Photo Mairie de Paris, S.Robichon

cela : cela signifie prendre vraiment au sérieux l'ensemble des demandes, de tranquillité, de repos, mais aussi le besoin de vivre, et il existe plein de moyens pour cela.

Quand j'étais jeune député de Montmartre et que la Cigale a ouvert, au tout début des années quatre-vingts, on a eu des problèmes parce que des gens habitant à côté se levaient à 6 heures du matin. Quelques 30 ans après, la Cigale est un des hauts lieux de la vie et de la vitalité de Paris. Que s'est-il passé à l'époque ? J'ai été sonner à toutes les portes de façon à trouver des financements pour l'insonorisation.

Vous avez fait précéder ces États Généraux de nombreux mois de travail, de réunions et je crois que l'insonorisation figure parmi les pistes que vous travaillez. Cela coûte cher et la Région pourrait nous aider. Je n'ai pas encore vu les représentants de la Région, mais je sais qu'elle est présente et je salue les représentants de mon ami Jean-Paul Huchon. L'insonorisation, sans doute avec le concours de la Région, mais peut-être aussi, au-delà, trouver les formules pragmatiques et efficaces qui permettent de faire du bruit, lorsqu'il y a, en même temps, du voisinage.

Deuxièmement, essayer de trouver des lieux où il n'y a pas de gêne des voisins : parmi les causes du retard et du surcoût de la Gaîté Lyrique, il y a le fait que nous avons fait une « boîte » à l'intérieur de la Gaîté Lyrique pour l'insonoriser totalement. Certes, cela ouvre un an ou deux après et c'est un peu plus cher, mais cela vaut la peine. Vous imaginez la Gaîté Lyrique qui va être dédiée aux musiques nouvelles, si on ne prenait pas de précautions par rapport au voisinage... De même, en réfléchissant aux voies sur berges, notamment entre le musée d'Orsay et le pont de l'Alma, il y a des lieux qui, comme le Show Case en face, pourraient être dédiés à la nuit, à la fête et où on ne dérangera pas. Comme cela, je vais convaincre encore plus la Préfecture de Police de m'aider, parce qu'on pourra dire aux noctambules d'aller faire du bruit à cet endroit : cela ne dérangera personne. Et, de toute façon, rendu aux amoureux de Paris et de la vie à Paris, c'est un lieu qui pourra aussi être un lieu de déambulation.

Cela, c'est sur l'aspect insonorisation.

Ensuite, je crois qu'il faut essayer d'établir des règles, qui peuvent être mises en œuvre par la Préfecture de Police, voire par des décrets du Maire de Paris - on verra si c'est de lui que relève la responsabilité -, ou même des modifications législatives, et je suis heureux de voir des parlementaires dans cette salle.

Cela peut valoir la peine de chercher ces règles dans les États Généraux. Néanmoins, comme je l'ai dit au représentant de la Préfecture de Police, et c'est valable pour nous tous, nous perdons notre temps si nous élaborons ces règles sans nous donner les moyens de les faire respecter. Je vous le demande : pour les règles que vous allez inventer, quels que soient ceux qui doivent les édicter ou les voter si c'est d'ordre législatif, pensez en même temps aux moyens de les faire respecter. Ce doit être déjà le cas, d'ailleurs, sur les choses simples que vous trouverez : la coexistence dans les quartiers, entre les différentes activités, etc. Vous savez que l'on n'est pas dans la période où la société est la plus « emportée » par un sentiment civique de solidarité, où on pense à la vie en commun, avant de penser à ce que l'on fait soi-même.

Il faut donc se donner les moyens de convaincre et de faire respecter un certain nombre de règles dans l'intérêt de tout le monde.



Photo Mairie de Paris, S.Robichon

Enfin, je crois beaucoup au lien : sous la précédente mandature, nous avons, avec toute l'équipe municipale, créé des correspondants de nuit. Je me souviens que nous avons fait les premières tournées ensemble. Les correspondants sont un complément de la police. Ce n'est pas du tout une rivalité, au contraire : c'est une manière d'aider les policiers.

De même, les médiateurs auxquels vous avez pensé sont aussi des moyens de faire en sorte de trouver un accord, avant que la situation se crispe ou juste au moment où on commence à s'injurier. En tout cas, je suis prêt, en tant que Maire de Paris, à mettre les moyens – je remercie d'ailleurs la Médiatrice de la Ville de Paris – de manière à faire en sorte que les gens se comprennent avant d'entrer tout de suite en conflit. Si on parvient à faire quelques progrès, tout le monde s'en portera bien, parce que, à Paris, tout le monde est à la fois du jour et de la nuit. En tant que Parisiens, nous avons tous beaucoup à gagner au progrès que nous recherchons.

Enfin et ce sera mon dernier point, j'entends beaucoup de choses sur la nuit. Je les entendais déjà il y a 30 ans. C'était les plus vieux qui disaient « on ne s'amuse plus à Paris », ceux qui n'avaient plus le temps de sortir ou qui étaient un peu plus fatigués. D'ailleurs, aujourd'hui ceux qui disent qu'on s'amuse moins à Paris sont ceux qui aimeraient bien y aller plus souvent...

Nous sommes imparfaits : pas d'autosatisfaction, pas de gloriole, et, en même temps, pas de masochisme. Je voyage beaucoup et en règle générale, en Europe ou dans les autres parties du monde, les gens me disent qu'ils viennent à Paris pour faire la fête.

Nous sommes Paris, nous sommes une ville pleine de potentialités, pour la fête, pour la beauté, pour l'amour et pour être heureux. Nous avons encore des efforts à faire, du lien à fabriquer. On nous aime - je vous assure qu'on nous aime à l'extérieur, dans le monde -, mais sachons aussi nous faire aimer.

C'est peut-être aussi à cela que serviront ces États Généraux.

Je vous remercie.

SYNTHÈSE DES ATELIERS



Restitution de l'atelier
« Commerces la nuit » :
Gilles Rabin
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

ATELIER COMMERCES LA NUIT

Gilles Rabin

L'atelier « Commerces la nuit » était présidé par Julien Bargeton, Premier Adjoint au Maire du 20^e arrondissement, en charge de la Culture, des Finances et des Budgets participatifs.

Les objectifs :

L'atelier « Les Commerces la Nuit » fait état d'une problématique à multiples facettes. La question des commerces est en effet marquée par la variété. Variété des besoins, variété des acteurs et variété de l'espace. Les besoins évoluent rapidement, le commerce de proximité en est un bon exemple. Les acteurs de la nuit sont aussi très différents. L'enjeu d'une politique publique sera de concilier des intérêts divers. Le commerce la nuit doit en effet satisfaire l'aspect festif des relations sociales, le travailleur sur le chemin de son domicile ou pendant son activité, l'exploitant ou encore le riverain. Par ailleurs, Paris se caractérise par une très forte concentration des commerces dans les arrondissements centraux. L'enjeu de la réflexion doit donc aussi porter sur l'espace, qui ne doit pas constituer le marqueur d'une différenciation économique et sociale.

Les thèmes qui sont ressortis sont les suivants :

La nécessité de vivre ensemble a été le « fil rouge » de cet atelier. En effet, nous sommes à la fois des consommateurs de bars et de lieux festifs et des riverains qui souhaitons dormir. Il est donc très difficile d'affirmer être l'un ou l'autre. A différents moments, nous pouvons être gênés ou bien gêneurs.

Plusieurs participants constatent que l'ouverture de commerces la nuit contribue à un sentiment de sécurité. Les commerces et les bars ouverts la nuit rassurent et « font ville ». La solution ne peut pas être globale. Elle doit être trouvée localement, par une médiation entre les riverains et le propriétaire.

Les propositions sont donc de deux types :

D'une part la médiation et la concertation doivent être locales car il n'est pas possible de raisonner globalement.

D'autre part, la nécessité de travailler sur des solutions techniques comme l'insonorisation et l'isolation qui peuvent apporter des réponses et des ressources rapides à des situations difficiles.

Extraits :

- Un exploitant d'un restaurant parisien s'adresse plus particulièrement aux représentants de la Préfecture de Police et demande que les règles soient respectées en matière de terrasses :

« Même s'ils font un travail important et compliqué, même s'ils n'ont pas toujours les moyens pour le faire, ça ne peut pas se passer en dehors du respect des règles. Lorsque je me promène entre la rue Touent et le début de la rue Mouffetard, il n'y a aucun établisse-

ment, à commencer par celui dont je suis propriétaire, qui respecte les règles en matière de terrasse. Tout le monde rigole, c'est un état de non droit ! »

- Le réseau « Vivre Paris » estime que les trottoirs doivent réserver au moins 1,80 m de largeur à la circulation des piétons :

« L'espace piétonnier serait préférable sur 1,80 m car il y a des tas de gens qui ont des problèmes avec des poussettes, ou des caddies, des choses volumineuses. »

- Un habitant du 5ème arrondissement demande :

« Est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer subventionner l'équipement des fenêtres des riverains concernés par des doubles ou des triples vitrages qui peuvent être extrêmement efficaces contre les nuisances ? »

- Une habitante du 6ème arrondissement indique :

« Nous avons des terrasses festives qui sont ouvertes jusqu'à 2h du matin, on sert jusqu'à 1h50, on ferme il est 2h45. Donc je voudrais demander s'il est normal de dormir trois heures par nuit. Puisque nous avons les livraisons le matin. »

- Une habitante du 19ème souligne le lien entre commerces et sécurité :

« C'est vrai que pour nous qui vivons quelquefois dans une certaine insécurité, le commerce de proximité peut pallier un petit peu un manque de sécurité. »

- Un membre du collectif Cultures Bars Bar rappelle :

« Aujourd'hui, les bars sont acteurs dans trois domaines différents : culture, économie et surtout on ramène de la vie sociale. Par exemple le 20ème est un quartier plus animé, plus sûr, grâce aux bars. »

- Un habitant du 6ème arrondissement évoque la nuit rue des Canettes :

« Le bruit est infernal, les terrasses il n'y en a pas mais la rue est une terrasse extraordinaire, vous ne pouvez même plus marcher maintenant avec une poussette ou même à pied. »



Restitution de l'atelier
« Conditions de vie des
travailleurs de nuit »,
par Muriel Bellivier,
psychologue du travail
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

ATELIER CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEURS DE NUIT

par Muriel Bellivier, psychologue du travail

Nous nous étions fixés quatre objectifs assez ambitieux :

Sortir du duo fête contre sommeil, riverains contre fêtards pour essayer de faire émerger l'iceberg des 2,5 millions de personnes qui travaillent la nuit à Paris. Il s'agissait d'un objectif important.

Pointer les principales difficultés existantes dans les conditions de vie et de travail des travailleurs de nuit.

Faire un point sur la situation, dix ans après la promulgation de la loi sur le travail de nuit. Nous ne nous sommes pas pris pour des législateurs, mais pour des personnes qui rencontrent quotidiennement les faits et méfaits du travail de nuit et de la loi, et qui ont des commentaires à formuler.



Photo Eric Turlot

Faire un focus plus important sur la question des risques socioprofessionnels, des maladies professionnelles liées au travail de nuit, en ayant l'ambition de penser que le travail de nuit peut être une base d'expériences pour appréhender l'avenir des travailleurs de nuit dans 10 ans et celui des travailleurs au sens large dans 20, 30, 40 ans. Ces questions ne sont pas encore assez étudiées aujourd'hui. Je parle des cancers liés au travail de nuit, je pense aux femmes enceintes, aux accidents de trajet, etc. Nous abordons une question centrale, car c'est une question de santé publique.

Les thèmes abordés :

- l'invisibilité du travail de nuit
- l'isolement du travailleur de nuit
- la question de l'accessibilité du travailleur de nuit
- la question de la santé
- la question de l'information et de la formation des employeurs et des travailleurs de nuit

Les propositions :

- le travail de nuit, tel que défini par la loi de 2001, est dérogatoire et doit le rester.
- faire un travail important d'information et de formation en direction des salariés et des employeurs, via les syndicats d'employeurs par exemple.
- organiser la présence de la hiérarchie la nuit au travail.
- faciliter l'accessibilité aux lieux de travail.
- sécuriser les parcours professionnels.
- faire exister la vie diurne de l'entreprise pendant la nuit, et rendre visible le travail de nuit pendant le jour.

Extraits :

- Dr Patrick PELOUX, médecin urgentiste précise :

« La valeur du travail la nuit est la même que celle du travail le jour, et les gens qui viennent aux urgences la nuit et le week-end, ce n'est jamais par plaisir. Le travail sur l'accès aux soins, notamment la nuit, est essentiel [...] La nuit a depuis toujours été considérée comme une parenthèse. Le progrès du monde médical concernant la reconnaissance du travail de nuit c'est les accords sur les 35h, qui ont entériné une directive européenne qui est la reconnaissance du travail de nuit [...] Il n'y a aucun avantage à travailler la nuit, surtout si l'on parle de ceux qui ne travaillent que la nuit, car il y a une inversion des cycles hormonaux. »

« L'espérance de vie des urgentistes ne dépasse pas la retraite. La reconnaissance de cette pénibilité du travail de nuit n'est plus du tout faite. Les gens qui travaillent de nuit et qui prennent des congés mettent 15 jours à inverser leur cycle. Il faudrait déjà que quelqu'un qui travaille de nuit et qui prend des vacances ait un bonus de 15 jours. Ce n'est pas un bonus social, c'est la science qui dit ça. »

« Le problème est l'accès aux transports, aux crèches... C'est l'accès à tout ce bonus social qu'ont les gens le jour et que vous n'avez pas la nuit. On a parfois l'impression d'être un peu isolé. »





Photo Eric Turlot

- Vincent PIGACHE, de la CFDT, note :

« Les gens qui travaillent la nuit sont exclus du système de formation. Avec le temps, ils perdent un peu de technicité dans leur métier. Ils perdent la possibilité de pouvoir évoluer de façon correcte professionnellement. De ce fait, ils sont en effet techniquement isolés mais, en général, le travail de nuit est choisi, assumé. »

- Une représentante de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) ajoute :

« Si le travail de nuit est choisi et apprécié par certaines personnes, il y a des points plus négatifs à signaler autour de cette notion d'isolement. Très concrètement, dans le cas des hôpitaux, il y a une connexion équipes de jour / équipes de nuit qui est peu évidente et ça nuit à la fois aux questions de sécurité mais aussi aux questions de qualité de service. Il y a également le fait de ne pas être en lien avec la hiérarchie, ce qui peut être très ennuyeux lorsque les consignes de travail sont moins claires. De plus, ce qui ressort dans quelques études est la question de la reconnaissance professionnelle. En effet, les travailleurs de nuit sont plus isolés donc leur travail est moins visible. Cette question d'invisibilité peut avoir des répercussions sur l'évolution professionnelle. On peut faire un parallèle avec le travail à temps partiel qui freine l'évolution professionnelle. »

- Jacqueline MILOT, Médecin du Centre Inter entreprise et Artisanal de Médecine du Travail apporte des précisions sur le travail de nuit :

« Je rappelle que le travail de nuit n'est pas physiologique, il y a des répercussions sur la santé, des risques importants à court terme et à long terme. Il nécessite aussi des adaptations au niveau de la vie sociale, familiale. Le travail de nuit n'est pas égal au travail de jour, il faut vraiment que tout le monde en soit convaincu. En sachant que le travail de nuit est très impactant pour la vie de jour, la vie familiale, sociale. Dans certaines familles, tout tourne autour du travailleur de nuit : il faut qu'il puisse dormir, il ne faut pas de bruit... »

« Pour un travailleur de nuit, il faut vraiment qu'il y ait un équilibre qui se fasse et toute chose qui va déstabiliser cet équilibre va être préjudiciable pour sa santé. »

« 30% des travailleurs de nuit se plaignent de troubles du sommeil. Alors qu'il est recommandé de dormir 7h, il leur manque une à deux heures de sommeil par nuit, c'est-à-dire une nuit en moins par semaine. »

« Souvent, le travail de nuit est banalisé, alors qu'il devrait être pris en compte dans le cursus professionnel des salariés. Le travail de nuit n'est pas anodin. »

« On sait que quelqu'un ne va pas pouvoir faire toute sa carrière de nuit, qu'il faudra qu'il repasse en horaires de jour. Il y a bien un moment où il lui faudra se former, en sachant que la plus grande majorité sont des horaires de nuit alternants, à savoir qu'on ne travaille pas toujours la nuit. Le travail de nuit à horaires fixes est mieux adapté, donc meilleur pour un salarié que tout ce qui est déstabilisé. »

« Il faut adapter tous les moyens de communication pour qu'il n'y ait pas d'isolement du travailleur de nuit, qu'il sache tout ce qui est nécessaire à son travail, à son poste, mais qu'il soit aussi associé à la vie de l'entreprise (pot de départ ; décès...). C'est important qu'il y ait dans l'entreprise des vacations, une permanence d'un RH régulièrement pour que les travailleurs de nuit puissent aller les voir, aller leur parler. »

« Le temps de trajet pour un salarié doit être pris en compte. »

« On ne travaille pas la nuit toute sa vie. L'entreprise doit anticiper. »

« Un accident du travail sur trois est un accident de trajet, et l'accroissement des distances parcourues (en 30 ans on a augmenté de 30% les distances domicile- travail) et les modes de déplacement sont plus accidentogènes. »

- Laurent DEGOUSEE, Secrétaire Général de Solidaires Paris, fait un parallèle entre le travail de nuit et le travail dominical :

« Ce qui se passe sur le travail de nuit dans le commerce est la même situation que le dimanche : il y a un interdit social, qui a pour moi encore tout son sens. Et des politiques sont mises en œuvre pour déréguler, pour que ce qui était interdit avant, le travail le dimanche, soit dans une large part légalisé. Et pour le travail de nuit il y a la même tentation depuis une dizaine d'années et ça se traduit par des enseignes en infraction qui ouvrent jusqu'à minuit, une heure, quatre heures [...]

C'est une aberration, même une aberration économique car ça ne fait pas acheter plus. »



Restitution de l'atelier
« Mobilités nocturnes »,
par Olivier Drevon,
géographe
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

ATELIER MOBILITÉS NOCTURNES

par Olivier Drevon, géographe

Les différents objectifs de l'atelier étaient de :

- valoriser l'offre de transports la nuit
- améliorer la liaison Paris – Région parisienne
- plus globalement, faciliter les déplacements nocturnes
- prendre en compte les nouveaux usages de l'espace public nocturne.

Les thèmes abordés :

- Le renforcement et l'augmentation de l'offre de transport la nuit, notamment avec la prolongation d'une heure du service de métro en fin de semaine ;
- La prise en compte des moments d'attente, qui correspondent à l'immobilité dans la mobilité, par exemple le temps d'attente entre un bus et un métro ;
Comment garantir l'intermodalité sans avoir ce temps d'attente trop important ?
- La sécurité : comment garantir la sécurité dans les transports nocturnes ?
- L'amélioration de la visibilité des réseaux nocturnes comme les Noctiliens car il est parfois difficile de repérer les arrêts à 50m dans la nuit.
- Le développement de l'offre nocturne de taxis à Paris.

Les propositions :

- Le succès du Noctilien n'a pas été démenti depuis cinq ans, avec une fréquentation multipliée par deux. Deux lignes supplémentaires vont être créées.
- Un bus mobile sera créé et combinera l'information sur les transports nocturnes et le tourisme.

- Les usages nocturnes seront pris en compte dans les lieux publics. Par exemple, le projet de restructuration de la place de la République ; au niveau de l'urbanisme, il est nécessaire de penser l'espace public la nuit.
- Un prolongement du service Paris Assistance Mobilité (PAM), de minuit à 2 heures du matin, pour permettre l'accessibilité de nuit aux personnes qui en ont le plus besoin.
- La mise en place de l'Autolib' et l'ouverture de 1 000 points sur Paris et la Petite Couronne. Cela permettra de faciliter le retour de nuit, lorsque les personnes viennent à Paris en transport en commun.
- Une réflexion sur la mise en place de « Paris respire » dans quelques quartiers la nuit.
- En termes d'accessibilité et de sécurité routière, trois propositions ont été faites : la réduction de 50% du coût de stationnement par rapport au tarif de jour, une distribution d'éthylotests et l'appel d'un taxi si besoin, pour rentrer en cas d'ébriété.
- L'encouragement de l'offre de taxis à Paris et en banlieue, avec trois leviers d'actions : de nouvelles licences octroyées, si la prise de service a lieu entre 15 heures et 18 heures ; le doublement du nombre des taxis qui passeraient à 1 200 la nuit, augmentant ainsi l'offre de manière conséquente ; une tarification incitative de 17 heures à 10 heures du matin.

Extraits :

- Un intervenant de la salle précise :

« L'information voyageurs se pose de jour comme de nuit. La nuit commençant vers 20-21h, les bus de jour sont aussi quelque part des bus de nuit, donc il faut les prendre en compte. »

- Un habitant de la place Clichy se demande :

« Je ne suis pas sûr que Paris respire mieux la nuit que le jour. Parce qu'on n'a pas étudié les axes de circulation. »

- Une intervenante du public présente la marche de nuit comme une alternative à développer :

« Il serait intéressant de réfléchir à développer la marche comme un vrai réseau. Et concernant la marche de nuit, je formule le vœu que la marche de nuit, qui fait peur à un certain nombre de personnes, soit développée, rendue conviviale et amène [...] On imagine un système de sentiers urbains aménagés qui seraient repérables et éclairés, et ça c'est pas seulement le traitement du transport, c'est vraiment un travail sur la ville. »

- Un usager des transports en commun évoque le covoiturage :

« L'idée de covoiturage m'a rappelé le concept du dolmus dans une autre capitale, Istanbul. J'ai traversé Istanbul après un spectacle, en prenant le dolmus, un taxi partagé entre plusieurs personnes. Ça permet de continuer la soirée en discutant du spectacle, ça permet d'avoir un tarif fixe, de déposer les gens devant leur domicile. C'est un système qui marche. Le tarif est fixe. Ces dolmus se reconvertissent en taxis la journée, il y a des doubles licences. »

- L'association Voiture and Co souhaiterait que soit améliorée la sécurité routière la nuit car c'est un moment très accidentogène :

« On a beaucoup parlé de la question de l'éclairage, primordial pour les piétons et les 2 roues motorisés qui les

rendent visibles. On pourrait aussi organiser des pédibus la nuit aux beaux jours, des convois de personnes à organiser, à encadrer [...] Concernant l'alcool au volant, y-a-t-il un système d'anti-démarrage par alcootest sur les voitures autolib ? Et sur la distribution des éthylo-tests, vous parlez de bornes de distributeurs dans les parkings. Pourquoi ne pas généraliser ces distributeurs aux bornes Vélib ? On peut avoir aussi des accidents en vélo ! »



Restitution de l'atelier
« Vie nocturne et
discriminations »,
par Éric Connehaye
journaliste
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

ATELIER VIE NOCTURNE ET DISCRIMINATIONS

par Éric Connehaye, journaliste

Les objectifs :

- assurer une véritable égalité de traitement pour tous à Paris
- déconstruire les pratiques et les préjugés
- faire respecter la loi sur les discriminations, particulièrement la nuit
- informer et prévenir les professionnels de la nuit et les noctambules

Quatre grands thèmes ont été abordés :

- Les moyens de lutte contre les discriminations
- La sélection à l'entrée des établissements
- Le handicap et l'accessibilité des lieux nocturnes
- La discrimination économique

Les propositions :

- Le testing à l'entrée des discothèques. Cette action est reconnue par la justice pour faire respecter la loi.
- La Préfecture de Police a présenté la brigade « Cabarets ».
- La rédaction prochaine d'une charte pour créer un label NO DISCRIMINATION, qui permettra d'engager une démarche préventive. Le retrait de ce label pourrait être un avertissement public pour les contrevenants.
- Il a semblé nécessaire à Yamina Benguigui, Adjointe au Maire de Paris chargée des droits de l'homme et de la lutte contre les discriminations, d'entreprendre un travail spécifique en direction des jeunes, avec Bruno Julliard, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse, et avec le Conseil parisien de la Jeunesse, pour élaborer des actions de communication ciblées et partager les codes de la nuit, qu'il s'agisse des codes des établissements ou des codes de la jeunesse, en rappelant les droits et les devoirs de chacun.
- Une loi impose aux établissements d'être entièrement accessibles aux handicapés en 2015.
- Le projet d'une grande « Nuit de l'accessibilité » est prévu au printemps 2011, pour faire réagir l'opinion publique et les responsables d'établissements sur la nécessité d'améliorer cette accessibilité.
- Paris Accompagnement Mobilité (PAM), qui est un service à la demande des personnes



L'atelier « Vie nocturne et discriminations »

Photo Mairie de Paris, S.Robichon

handicapées résidant à Paris, devrait être étendu le week-end jusqu'à 2 heures du matin.

Extraits :

- Dominique Sopo, Président de l'association SOS Racisme rappelle :

« La loi est extrêmement claire : puisque les boîtes de nuit sont ouvertes au public, on n'a pas le droit de sélectionner la clientèle. D'un certain point de vue une discothèque est un bar ouvert la nuit avec de la musique, et interdit aux mineurs. Est-ce qu'on accepterait que dans un bar il y ait une sélection de la clientèle, de quelque nature que ce soit ? Bien évidemment non. »

- Hervé Latapie, gérant de la Boîte à Frissons au Tango évoque son expérience :

« Je suis amené à pratiquer une sélection et à chaque fois les personnes me renvoient à la loi. On est une minorité dans une société qui est hétérosexuelle, donc on essaie de se faire reconnaître, de se faire accepter. On a été amené pour cela à créer des lieux que nous animons, dont on a besoin pour, par moment, ne pas se sentir minoritaire. Je suis amené effectivement à refuser l'entrée à des gens parce que sinon c'est autre chose, sinon je suis une boîte généraliste et j'accepte tout le monde. »

- Lionel Guérin du collectif Paris nous appartient s'étonne :

« Je pensais participer à un atelier qui allait traiter de discriminations, or je me retrouve assis à côté de gens qui expliquent que les discriminations ça n'existe pas. Je vous souhaite de ne jamais vous réincarner en jeune noir pauvre de banlieue. »

« Paris nous appartient » est un collectif qui a pour objectif que les lieux publics soient ouverts pour des manifestations à vocation festive et culturelle. Ce que l'on propose c'est que ce qui est possible une fois dans l'année avec Nuit Blanche soit possible toute l'année, tout le temps. On fait le constat que les nuits parisiennes sont traversées par ce que nous nommons des « apartheids » : des apartheids ethniques, des apartheids sexuels et des apartheids sociaux. »

« Nous proposons que la force publique permette que se développe en parallèle de l'offre de nuit privée une offre qui soit non marchande associative, citoyenne. »

- Bruno Blanckaert, Président de la CSCAD insiste sur l'importance de l'information : « L'importance est de savoir quels sont les codes d'accès, les codes vestimentaires, les codes musicaux pour les différents clubs. Le site parisnightlife est un site d'information qui explique comment on peut aller dans les clubs, comment on peut y accéder, quelle catégorie de clientèle est concernée. Et à partir du moment où j'ai l'information, ce n'est pas de la discrimination. »

- Dominique Sopo rappelle la loi en vigueur :

« On est train d'expliquer qu'il est normal de sélectionner et de discriminer, en l'occurrence que ce soit sur des critères prohibés par la loi ou pas, alors même que tout professionnel se doit de respecter le cadre normatif qui est en vigueur.

Je rappelle quand même que pendant le mouvement des droits civiques aux USA, une des grandes batailles des noirs américains c'était de faire des sit-ins dans les bars où on refusait de les servir.

On aurait pu se dire pourquoi forcent-ils la porte des bars où on refuse de les servir ? C'est important car lutter contre les discriminations c'est refuser que dans tous les lieux

qui reçoivent du public il y ait des pratiques de sélection prohibées par la loi. »

- Une conseillère de quartier dans le 19ème distingue sélection et discrimination :

« Je trouve qu'on met trop de choses dans ce mot « discrimination ». Pouvoir dire à quelqu'un qu'il n'est pas dans le cadre ça ne veut pas dire qu'on le discrimine. »

- Une conseillère municipale de la ville de Strasbourg s'interroge :

« Pourquoi si peu de plaintes sont déposées ? Est-ce parce qu'on en a marre et on ne dépose pas plainte ou est-ce parce qu'il n'y a pas assez d'opérations de testing pour pouvoir porter plainte ? »

- Renaud Vedel, sous-préfet à la Préfecture de Police explique :

« Je suis d'accord 14 plaintes en 5 ans ça sous-représente le phénomène et on ne va pas le nier. Néanmoins à chaque fois qu'une plainte est déposée il y a une vraie procédure derrière, il y a un traitement, même s'il n'y a pas forcément de suite judiciaire. Il y a une prise de conscience qui se fait puisqu'il y a des auditions multiples et donc ce qui est intéressant c'est ce travail. On va travailler ensemble avec SOS racisme. Vous avez raison il est très difficile de prouver les discriminations en termes de procédures judiciaires, mais nous avons des outils, il peut y avoir des avertissements, il peut aussi y avoir la réitération qui peut compter, donc on est prêt à avoir ce travail, mais sur la base d'un protocole rigoureux.

Sur la question de la discrimination il y a un vrai problème de fin de semaine. Forcément les phénomènes de discriminations sont beaucoup plus aigus les vendredi et samedi soirs, parce qu'en semaine les établissements ne sont pas saturés, ne sont pas pleins, donc ils peuvent avoir une porte plus ouverte. Evidemment les vendredi et samedi soirs ils vont être pleins, donc là ils vont être plus sélectifs et des gens ne vont pas pouvoir rentrer. C'est pour ça qu'il faut que la puissance publique soit capable d'autoriser des lieux différents pour élargir la capacité parce que tout le monde veut sortir le samedi soir. »



ATELIER DE NOUVEAUX ESPACES POUR LES NUITS DE PARIS

par Florent CHEVASSU, rédacteur en chef

Les objectifs :

- Restitution de l'atelier
« De nouveaux espaces
pour les nuits de Paris »,
par Florent CHEVASSU,
rédacteur en chef*
- Améliorer les dispositifs et les lieux déjà existants.
 - Diversifier les initiatives pour les nuits de Paris.
 - Identifier de nouveaux lieux pour l'accueil d'activité nocturne, qu'elle soit festive, citoyenne ou culturelle.

*Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit*

Les thèmes :

- Diversifier l'offre culturelle de nuit
- Ouvrir les parcs et jardins (envisager soit une fermeture plus tardive,

soit une ouverture toute la nuit)

- Ouvrir plus tardivement des espaces pour la jeunesse.

Les propositions :

- Des séances de cinéma proposées à des heures plus tardives ;

- Des séances d'observation dans les parcs la nuit ;

- Décaler les horaires des spectacles vivants. Au lieu de mobiliser du personnel, ce qui représente un coût humain et financier sur des événements tardifs, la proposition a été de décaler les horaires et de débiter les spectacles plus tard.

- L'ouverture de nouveaux équipements culturels, notamment la Gaîté Lyrique qui ouvrira ses portes en mars 2011 et aura pour vocation de proposer une programmation nocturne éclectique, tant d'un point de vue musical que thématique. L'art numérique sera la problématique centrale. Ce lieu proposera des expositions nocturnes, avec la possibilité d'y dormir, voire d'y manger ;

- L'expérimentation d'ouverture en soirée de salles de type foyer dans les centres d'animation pour les jeunes ;

- Le soutien aux initiatives culturelles dans les quartiers populaires, comme la poursuite des « nuits du ramadan », organisées par l'Institut des Cultures d'Islam à la Goutte d'or ;

- L'engagement d'une réflexion sur la situation des cafés cultures. Les riverains ont évoqué l'existence des cafés musiques dans les années quatre-vingts. Cette piste a été entendue par la Ville de Paris, qui propose de réfléchir à nouveau à ces cafés musiques et cafés cultures. Le but est de rapprocher les populations et de créer des lieux de proximité, notamment autour de la pratique musicale amateur et en rapprochant les musiciens amateurs et professionnels au cours de soirées.

- Les transports, je n'y reviens pas, car cette question a été largement évoquée.

- La réflexion autour de Paris – Métropole

- La valorisation des partenariats publics et privés

- Repenser le rôle de l'éclairage public, qui pourrait avoir une vocation plus importante que celle de la sécurisation et être un vecteur de l'animation nocturne à imaginer

Extraits :

- **Frédéric Hocquard directeur d'ARCADI partage l'expérience d'une programmation de nuit :**

« On a fait une pièce de théâtre et, plutôt que de venir voir la pièce à 20h, on s'est dit minuit. Conséquences : premièrement, ça a fonctionné, deuxièmement, on a changé de public. On a eu un public beaucoup plus jeune qui est venu voir le spectacle, un public différent que le public qu'on touche habituellement. Troisième chose, on a eu aussi un rapport différent à l'œuvre. »

- **Un membre de l'association Action Jeunes, une association du 17ème précise l'attente des jeunes :**

« On a pu observer que la nuit l'attente des jeunes était à peu près la même que le jour, c'est-à-dire avoir des lieux ouverts, des lieux festifs, conviviaux où ils puissent se retrouver mais aussi et surtout organiser eux-mêmes des événements, des fêtes, des soirées.

[...] En plus, chez les jeunes des quartiers populaires, on va dire que déjà que le jour ils n'ont pas forcément l'habitude ou peu l'habitude d'aller dans les milieux culturels, forcément la nuit, ça va être plus compliqué que le jour de les y amener. Nous devons continuer à les inciter à aller vers ces lieux culturels mais nous devons, en tout cas c'est notre position à Action Jeunes avant tout, répondre à leurs besoins, à leur attente qui est d'avoir des lieux festifs ouverts pour eux, le jour comme la nuit. [...]

- Un membre du Réseau Vivre Paris insiste sur l'équilibre géographique :

« Un rééquilibrage est nécessaire, il faut créer de nouveaux espaces loin du centre de Paris, notamment dans la petite et la grande couronne, que ce ne soit pas uniquement la banlieue qui vienne à Paris mais que ce soit Paris qui aille en banlieue. [...] Il faut un rééquilibrage, il faut discuter non pas de Paris intra muros seulement, mais du Grand Paris. [...] Bien sûr, nous sommes tout à fait partisans d'activités de la nuit de Paris dans des lieux fermés, comme des expositions, des musées, des théâtres, des spectacles, tout cela a été évoqué [...] »

- Frédérique Pigeon, Conseillère de Paris souligne l'importance de l'accès aux cafés :

« Je m'exprime en tant qu'élue du 18ème arrondissement aux quartiers populaires et je constate que dans le 18ème, une partie de cette population est évincée des lieux tels que les cafés, tout simplement les cafés, et mon intervention c'est pour plaider en la faveur peut-être d'un examen, peut-être pas d'un grand plan de création de cafés populaires mais en tout cas quelque chose qui permette à nouveau aux habitants de fréquenter ces cafés qui sont des lieux de socialisation tout à fait déterminants. »

- Eric Labbé, de Nuit Vive, recommande :

« Il faudrait davantage intégrer la réflexion sur l'offre culturelle nocturne dans les projets d'urbanisme à long terme. »

- Roger N., concepteur lumière propose une approche différente de l'éclairage public :

« On a la chance d'avoir des espaces nocturnes à Paris de grandes dimensions et de grande qualité que sont les espaces publics. Je propose qu'on se mette plus à réfléchir à la manière dont l'éclairage public peut prendre en compte cette dimension culturelle et festive. [...] On pourrait effectivement se poser des questions de mise en scène de décors, de pratique de la lumière qui soit autre que celle de la sécurisation de l'espace public. »

- Un habitant du 19ème arrondissement regrette la fermeture des squares le soir :

« J'habite dans le quartier Danube, c'est un quartier vraiment désert, pas sympa, il ne se passe jamais rien, et nous avons la chance d'avoir le square de la Butte Rouge, où toutes les familles du quartier se retrouvent le week-end ou le soir l'été quand il fait beau pour faire des pique-niques. Ce square ferme à 21h30 et c'est bien dommage parce que s'il était ouvert un petit peu plus tard ce serait bien sympathique pour les habitants du quartier. »

- Un journaliste demande des précisions :

« Au sujet des nouveaux espaces pour les nuits de Paris, j'ai juste entendu parler de plus de parcs ouverts la nuit. Je n'ai pas entendu parler d'autres espaces. Alors, est-ce qu'il y a d'autres espaces ? Qu'est-ce qu'on fait des squats, des bâtiments inoccupés, des stades ?

Est-ce qu'on peut être inventifs, parler des gares ou des stations de métro par exemple ? Parce que s'amuser entre minuit et 8h du matin c'est assez facile à Paris si on a de l'argent. Si on n'en a pas, ce n'est pas possible. Voilà. »



Restitution de l'atelier
« Tranquillité publique,
médiation »,
par Jean-Jacques
Saint-Marie,
travailleur social
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

ATELIER TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, MÉDIATION

par Jean-Jacques Samary, travailleur social

Les objectifs :

- Concilier les usages festifs de la nuit avec le droit légitime au repos des riverains.
- Trouver des formes de médiation envisageables entre les entrepreneurs de la nuit, les Parisiens et visiteurs de la capitale voulant s'amuser et les riverains souhaitant se reposer.

Les thèmes abordés :

- La question des nuisances sonores
- La médiation
- La communication

Les propositions :

- Il existe une police spécialisée dans le bruit et à laquelle les citoyens peuvent faire appel. La Préfecture a promis qu'un référent sur ces questions de bruit serait installé dans chaque commissariat d'arrondissement.
- Chaque mairie d'arrondissement met en place une commission réunissant les associations, les riverains, les institutionnels, les professionnels pour suivre les problèmes mis en évidence lors de ces États généraux, les précéder et faire de la médiation. Il a été proposé que ces acteurs cofinancent des médiateurs professionnels capables d'intervenir et d'éviter les conflits ou de les aplanir.
- Il s'agit d'un enjeu d'enrichissement commun. Notre ville a besoin de s'enrichir et a donc besoin de développer les professions de la nuit qui sont une source d'enrichissement commun.
- Je pense que l'essentiel des habitants d'un quartier souhaite que l'activité se passe dans leur quartier. Par conséquent, cette proposition est forte, et j'espère que la Ville de Paris rebondira dessus.

Extraits :

- Fanny Mietlicki, Directrice de BruitParif insiste sur le caractère subjectif du bruit :

« Aujourd'hui nous parlons de nuisances sonores, c'est-à-dire le bruit dans l'environnement extérieur et ce sont plutôt des effets extra auditifs qui vont se manifester. [...] La

perception du bruit est individuelle et dépend de nombreux facteurs : fréquence, intensité, moment de la journée. Ca dépend aussi de facteurs socioculturels, la façon dont on appréhende le bruit dans la culture, dans l'histoire de la personne.»

- Bruno Blanckaert, Président de la CSCAD préconise la concertation :

« Nos activités sont très encadrées. Par contre, l'élément clé qui va permettre de déboucher sur des choses positives est le processus de concertation qui nous paraît devoir être réactivé à la suite de ces EGN. Un processus de concertation qui grouperait à la fois la PP, représentée par ses commissaires d'arrondissement, les mairies d'arrondissement et les associations de riverains qui sont des interlocuteurs pour nous essentiels. »

- Gérard Simonet, Réseau Vivre Paris propose de ne plus concentrer géographiquement les établissements de nuit :

« Il faut penser à la distribution des activités sur Paris, la petite couronne et la grande couronne. S'il y a trop de licences IV et d'autorisations de nuit dans un îlot parisien, fatalement ça conduit à des débordements. Il faut donc veiller en amont, et c'est le rôle du Préfet de police, à bien répartir les licences IV et les autorisations de nuit. »

- Gérard Siad, Président du SNEG insiste sur l'importance de la vie nocturne citadine :

« Vivre dans une grande ville sans pouvoir bénéficier de tout ce que permettent les lieux festifs (convivialité, amusement) est presque paradoxal. Vivre à Paris c'est aussi le plaisir de pouvoir être dans la proximité de lieux festifs, de lieux de nuit qui apportent tout leur lot de cohésion sociale, de plaisirs qui font partie intégrante de la santé d'une vie citadine [...] Aujourd'hui je crois qu'on a, riverains, commerçants, acteurs de la nuit, un combat commun à mener qui est celui d'éduquer nos publics, parce que l'incivilité est quelque chose que les riverains subissent et attribuent parfois aux exploitants, à leur responsabilité propre, et parfois l'incivilité est ce que subissent les exploitants qui s'efforcent de faire au mieux pour satisfaire les clients, respecter les lois. »

- Renaud Barillet, Président du MAP préconise la médiation :

« La médiation est pour nous quelque chose de naturellement préalable, constructif, ce n'est pas du tout, comme j'ai pu le lire parfois, une façon de masquer les problèmes. Au contraire, c'est le postulat essentiel évident d'une cohabitation. »

- Anne Penneau, Présidente de l'Association des Riverains de la Butte aux Cailles défend la position des riverains et évoque leur souffrance :

« Les riverains plaignants sont dans un certain isolement, qui est une réalité que les EGN vont peut-être enlever, isolement car socialement la parole n'est pas si libre que cela et le riverain qui se plaint est quelqu'un qui est taxé d'être grincheux, un triste sir, voire d'être anti-jeunes. Et ce n'est pas facile de porter ces étiquettes. »

- Elisabeth Bourguinat, du Réseau Vivre Paris expose sa vision de la médiation :

« La médiation : entre deux bonhommes qui sont côte à côte, l'un a un marteau et tape sur la tête de l'autre. C'est quoi la médiation entre les deux ? C'est que les coups de marteau s'arrêtent, ce n'est pas de demander à celui qui prend des coups de marteau qu'il veuille bien avoir le sourire, car ça devient difficile. »

- Le Président d'Agi-Son souligne l'importance de la formation en amont :

« Il est très important que dans chaque ARS (Agence Régionale de Santé) de France on retrouve des personnels compétents spécialement formés, qui puissent travailler au côté des responsables de salles de concert, mais aussi des associations de riverains pour qu'au plus en amont possible, une information, une formation et une médiation de qualité puissent être assurées. »

- Fanny Mietlicki, propose le soutien technique de BruitParif :

« A Bruitparif, nous serions favorables à instrumenter certains sites un peu difficiles, avec à la fois des stations de mesure qui permettent d'enregistrer le niveau sonore au continu, en situation riverains. Et également d'aider les différents acteurs avec des actions de sensibilisation au bruit. »

« Les outils sont une aide, les solutions viendront du dialogue, mais ça permet d'avoir des données sur lesquelles on peut se fonder. »



ATELIER PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUE

par Thierry Charlois, chef de projet du programme
Fêtez Clairs, chargé de mission au Forum français
pour la Sécurité Urbaine

Les objectifs :

- Comment étendre une culture de prévention vers de nouveaux publics et dans d'autres espaces festifs ?
- Rencontrer, informer et responsabiliser le public
- Soutenir et former les professionnels de la nuit

Les thèmes abordés :

- Etat des lieux de la situation actuelle
- La formation sur la prévention des conduites à risque
- Inquiétude face aux conséquences de ces conduites à risque
- La responsabilité

Les propositions :

- Approfondir les connaissances communes en développant des études et enquêtes complémentaires ;
- Adapter le programme Fêtez Clairs aux bars. Ce programme est lourd et il paraît nécessaire de créer un Fêtez Clairs plus « léger », qui puisse s'adresser aux bars et répondre aux besoins de formation des personnels de bar à la diffusion de l'information et de la prévention. Un groupe de travail va donc être institué pour voir comment adapter le dispositif et comment utiliser le levier de la réglementation en matière de formation ;

Restitution de l'atelier
« Prévention
des conduites à risque »,
par Thierry Charlois,
chef de projet
du programme Fêtez
Clairs, chargé de mission
au Forum français
pour la Sécurité Urbaine
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

- Responsabiliser les fêtards : Nuit vive et Technopol sont très intéressés pour constituer un groupe de travail dont l'objectif serait de mener une campagne citoyenne auprès des jeunes fêtards dans le cadre d'un concours, afin d'appeler à la responsabilisation des jeunes et de la fête, vis-à-vis de la santé, des riverains, des établissements, etc.

- Planter le « chill-out » sur l'espace urbain dans les quartiers les plus « chauds ». L'accueil pourrait se faire sous une tente ou dans un bus - nous ne savons pas encore -, mais la première initiative est de mener une étude préalable de faisabilité. Cet espace permettrait d'accueillir et d'informer les jeunes en début de soirée et de prendre en charge les personnes en difficulté dans le courant de la soirée, en lien avec les autorités sanitaires, la protection civile, les hôpitaux, etc. ; les bars du quartier doivent savoir que nous sommes présents, pour nous envoyer les clients en difficulté plutôt que d'appeler le SAMU si la situation n'est pas grave.

Extraits :

- **Thierry Charlois, Fêtez Clairs, présente la Charte :**

« La Charte Fêtez Clairs, signée par le Maire de Paris et le Préfet de police, est un engagement mutuel entre les partenaires du projet et l'établissement festif sur un certain nombre de points : eau froide accessible, nourriture disponible, bouchons d'oreille... »

« On a formé 250 professionnels de la nuit. »

« La réduction des risques ne vient pas gâcher la fête, mais l'améliorer. »

- **Marguerite Arène, de la Mission Prévention des Toxicomanies indique :**

« La culture de la prévention est cette petite musique où chacun acquiert des réflexes et se responsabilise. »

- **Roberto Labuthie, du SNEG évoque la création d'une charte moins contraignante et plus répandue :**

« L'idée serait d'avoir une Charte plus légère qui permettrait de responsabiliser les exploitants et d'avoir une offre informative bien plus large aussi bien au niveau des bars que des restaurants et des organisateurs de soirées. [...] La démarche est vraiment collaborative, pédagogique, non pas une prévention injonctive, mais un vrai partenariat avec les établissements qui permet de sensibiliser les exploitants d'établissement et le public. »

- **Matthieu Jaussaud présente l'un des projets de Technopol en matière de prévention :**

« L'idée serait de dépoussiérer les outils de prévention et de faire participer les usagers eux-mêmes sous forme d'un concours sur une campagne de prévention qui serait une prévention avec une notion forte de respect : respect de soi, des établissements qu'on fréquente, du voisinage. »

- **Fabrice Perez, de Techno Plus, au sujet des chill out :**

« On a créé un espace favorable et identifié, et maintenant complètement culturellement intégré, au bien-être de la fête. Notre objectif global est de faire en sorte que la fête se déroule le mieux possible. »

- **Sylvain Brothier propose d'installer ce dispositif en ville :**

« Il faudrait étendre ce genre de dispositif dans l'espace urbain, car il y a une évolution des conduites festives. »

- Une représentante de l'Association des Riverains de la Butte aux Cailles s'étonne :

« Je suis interloquée par ce que je viens d'entendre, j'ai l'impression qu'on entérine un état de fait en mettant en place des choses pour aider les gens à mener une surconsommation de produits illicites [...] ce que j'entends là me fait très peur. »

- Stéphane Bribard, élu du 10ème en charge de la jeunesse et de la prévention souligne :

« Il est plus intéressant d'agir car on considère qu'il y a des évolutions qui mettent en danger les gens individuellement ou collectivement, plutôt que de partir sur des positionnements « C'est bien, c'est mal ». »

- Laurent Messager, du Collectif Cultures Bars Bar note :

« Pour être responsable d'établissement, il faut assumer cette responsabilité. »

- Matthieu Jaussaud précise que les risques sont doubles :

« Les risques sont ceux que l'on prend quand on a des conduites à risques mais aussi les risques liés aux nuisances sonores qui mettent l'établissement en danger. »

« Cette campagne doit être faite avec tout le monde autour de la table pour qu'elle soit le reflet des usagers et des professionnels de la nuit, pour qu'elle soit au plus juste de ce que l'on peut attendre. »

- Annouche Zaroukian, de la LMDE, privilégie la prévention :

« La question ne se pose pas d'interdire l'alcool, mais d'encadrer sa consommation pour que la fête se fasse sans prise de risques incommensurés. »



ATELIER LES MARGES DE LA NUIT

par Pénélope Komitès, Adjointe au Maire
du 12e arrondissement de Paris

Les objectifs :

- Emettre un diagnostic partagé par tous les acteurs
- Mettre en exergue les manques des dispositifs en vigueur
- Converger vers des solutions respectueuses des priorités de chacun.

Les thèmes :

- Le besoin d'individualisation des dispositifs avec la création de centres d'hébergement de réinsertion sociale avec des chambres pour deux ou quatre lits
- Le respect des sans domicile
- La problématique des maraudeurs
- Le moment d'insertion le plus intéressant
- La formation des travailleurs sociaux

Restitution de l'atelier
« Les marges de la nuit »,
par Pénélope Komitès,
adjointe au Maire
du 12e arrondissement de Paris
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

Les propositions :

- Les sans domicile fixe ont exprimé le besoin de participer aux décisions, tant dans la conception des lieux d'accueil, que dans celles de leur parcours de réinsertion et dans leurs conditions de vie la nuit.
- Travailler sur la mise en place de dispositifs innovants, qui ne soient plus les centres d'hébergement classiques et trouver des solutions qui conviennent à chacun, en traitant le problème au niveau de la métropole et non seulement au niveau parisien ;
- Lancer une réflexion pour mieux analyser les causes réelles de l'isolement ;
- Individualiser les dispositifs ;
- Prendre en compte les besoins des usagers via les comités d'usagers ;
- Lancer une réflexion sur les différentes formes de médiation pour soutenir les associations qui travaillent la nuit : cette proposition a été faite par la Région ;
- Développer les correspondants de nuit, ce qui est également une proposition de la Région ;

Extraits :

- Bernard Dubois, Vice-président de l'association « Mains Libres », gérant la bagagerie installée dans le quartier des Halles, raconte son expérience d'ancien SDF :

« Je ne prétends pas m'exprimer au nom des SDF, chaque situation est particulière mais avec l'expérience que j'ai vécue, les événements que je peux signaler, reflètent l'esprit d'un bon nombre de ces personnes. J'en suis arrivé à la conclusion que je préférerais la période d'hiver à celle d'été, ça peut sembler curieux mais voilà, à partir du moment où l'on est correctement équipé avec un sac de couchage conséquent et des couvertures, la période d'hiver est plus intéressante dans la mesure où les nuits sont plus longues et permettent de se reposer plus longtemps alors que l'été, vous avez le jour très tôt le matin qui vous réveille. Le 2ème élément, c'est que comme il fait mauvais temps et froid, il y a moins de gens dehors donc vous êtes moins gênés par les personnes qui passent. Les personnes qui font la fête en été, c'est assez insupportable. [...]

Les maraudes, c'est très bien, il en faut, mais par contre je n'ai jamais trop compris pourquoi on venait vous secouer à 3h du matin, vous réveiller tout ça pour vous offrir un café... moi je trouve ça assez gênant. On est profondément endormi et quelqu'un vient vous secouer, on ne sait pas si c'est pour vous agresser, mais malgré tout ça vous coupe votre nuit. En même temps je ne veux pas remettre en cause le travail des maraudes qui est nécessaire, mais il y a des choses à revoir dans la manière de faire, d'intervenir.

Pour les hébergements, de nombreux SDF ne veulent pas y aller pour toutes sortes de raisons : promiscuité, vols, etc. Et tant qu'on interdira aux personnes qui ont des animaux de venir, ça posera toujours un problème pour ces personnes-là et on a de plus en plus de personnes qui vivent avec un animal dans la rue. Pour moi, j'avais un animal et il n'était pas question d'aller dans un centre d'hébergement.

D'autre part il faudrait que ces centres prennent une dimension humaine, qu'on puisse être, si ce n'est pas possible de se retrouver seul par chambre, au moins dans de petites unités où l'on puisse venir avec une personne que l'on connaît, en qui on aurait confiance.

Il faudrait aussi intégrer la participation des usagers eux-mêmes au fonctionnement, à la prise de décisions, c'est de cette manière là que nous fonctionnons à la bagagerie : les SDF

qui sont chez nous participent, décident, en même temps que les habitants du quartier qui sont bénévoles dans l'association. »

- Une dame SDF depuis 10 ans souligne le manque de structure adaptée à la réinsertion :

« Certains d'entre nous essayent de s'en sortir en suivant des formations des choses comme ça, et on a les plus grandes difficultés pour trouver une table et une chaise dans un lieu pour pouvoir travailler, faire nos devoirs, nos TD et cela en dehors des horaires habituels des centres d'accueil de jour, car il faut savoir que dans les centres de nuit les repas sont servis souvent à partir de 18h et à cette heure-là on est souvent encore en cours, moi j'ai repris des études en fac, c'était jusqu'à 21h, j'étais en fac à Saint Denis, on m'avait mise dans un centre à Fontenay-sous-Bois très loin du RER donc je n'étais pas là avant 22h30 et là, extinction des feux, je n'avais pas le droit de faire mes devoirs et ce n'était plus l'heure de manger. On souhaiterait qu'il y ait un centre ouvert style bibliothèque du centre Pompidou. Une bibliothèque où l'on puisse vraiment travailler, qui soit ouverte la nuit parce qu'on a tellement de travail quand on reprend des études, qu'il faut bien qu'on puisse rester sur place, car partir d'une bibliothèque vers 2 ou 3h du matin peut être dangereux la nuit.

On voudrait un cyber espace ouvert la nuit, parce qu'il y a jusqu'à présent des cybers espaces privés payants où, quand on a nos gros sacs ou nos duvets, on ne nous veut pas.

On voudrait que le plan grand froid soit mis, non pas quand il y a deux températures négatives deux jours de suite, parce que vous vous ne dormez pas à des températures négatives, nous on crève aussi aux températures positives, il faudrait que le plan grand froid soit à +5°C, on a commencé à faire une pétition en ce sens.

J'ai failli mourir à + 3°C, un de nos amis est mort le 26 décembre 2005 sur la terrasse Lautréamont à + 3°C, on demande donc que le plan soit mis à +5°C et on peut chercher des solutions pas très chères, nous les SDF, on n'est pas tous des bandits, on peut mettre en place une réflexion à ce sujet. »



ATELIER INFORMATION ET PROMOTION DE LA VIE NOCTURNE

par Laurent Queige, directeur de cabinet de Jean-Bernard Bros, Adjoint au Marie de Paris chargé du Tourisme et des nouveaux médias locaux

Restitution de l'atelier
« Information et promotion
de la vie nocturne »,
par Laurent Queige,
directeur de cabinet
de Jean-Bernard Bros,
Adjoint au Marie de Paris
chargé du Tourisme
Photo Mairie de Paris,
B. Mauconduit

Les objectifs :

- Trouver des pistes concrètes pour améliorer l'information sur la vie nocturne
- Dynamiser la promotion de Paris la nuit à l'international

Les thèmes :

- Les nuits parisiennes sont trop codifiées
- Difficulté à trouver l'information pour les Parisiens et les touristes

- Cloisonnement entre les différents lieux
- Le thème de « Paris la nuit » n'est pas tellement mis en avant dans la communication internationale sur Paris, contrairement à d'autres capitales
- Le rôle des transports
- Le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les propositions :

Je reviens sur la RATP. Il existe une très grande attente pour transformer les espaces de transport notamment les stations de métro, en des lieux d'information sur le quartier qui se situe en amont des stations de métro, par un phénomène d'affichage ou par des écrans numériques, avec des écrans tactiles qui permettent de voir en temps réel les lieux « où ça bouge » et avec un phénomène de rendu des pulsations, l'installation de caméras, et la possibilité de s'orienter à partir de la station de métro vers les lieux intéressants.

- L'importance du Noctilien, le réseau de bus de nuit, a également été soulignée.
- Nous avons envisagé et rêvé à la création du premier Office du tourisme de nuit au monde, qui pourrait être situé dans une station de correspondance du Noctilien avec un bus qui serait partagé entre la RATP et l'Office du tourisme.
- Pourquoi ne pas faire du métro un espace de création artistique, de théâtre, de danse ? De nombreuses propositions, très lyriques, ont été faites sur le sujet.
- Nous avons également parlé de l'importance de soigner les portes d'entrée pour l'information des publics.
- Nous avons parlé de l'importance de faire participer les Parisiens, les Franciliens et tous les amoureux de Paris en général, à l'information, via les réseaux sociaux, Facebook, etc. les forums participatifs ; d'où l'importance de Paris Night Life, l'initiative de la Mairie de Paris l'année dernière, qui est un forum participatif, de faire une application Smartphone et, plus globalement, de communiquer sur cet outil de communication qui fédère et qui est non marchand.
- Reproduire, évidemment, l'événement Nuits Capitales, l'année prochaine, l'amplifier et surtout permettre le décroisement des différents types de musique : clubbing, musiques actuelles, etc.
- Nous avons également évoqué la question de la signalétique de nuit, comme dans l'atelier Mobilités Nocturnes. Pourquoi ne pas créer des parcours nocturnes, qui permettraient de déambuler dans la ville en découvrant des éléments du patrimoine, mais également des lieux de vie nocturne ?
- Créer un réseau des « ambassadeurs de la nuit » avec toutes les professions en contact avec les noctambules et qui représentent autant de pistes d'éclairage pour nous. Je pense aux portiers, aux concierges, aux chauffeurs de taxi, toutes ces professions qui nous permettraient d'avoir un retour régulier sur les façons dont la ville vit sa nuit au quotidien.
- Enfin, une proposition a été faite pour développer les nocturnes dans les 53 centres d'animation jeunesse de la ville de Paris.

Extraits :

- Un intervenant du public regrette l'absence d'information centralisée :
« C'est dans le métro que l'information culturelle se diffuse le plus ; avec des réserves

puisque l'affichage ne fonctionne que si l'on connaît l'artiste. Deuxième chose, c'est en termes de médias : je suis assez étonné qu'à Paris il n'y ait pas d'initiative globale en termes de médias comme à Londres avec le magazine Times Out qui rassemble toute l'info sur une semaine. Nous, ce que l'on a avec Lylo ou La Terrasse c'est tout petit, difficile à trouver et très cloisonné, alors peut-être que ParisNightLife sera en format papier dans quelques années... mais je suis assez interloqué que l'on n'ait pas vraiment ce type de support global à Paris. »

- Un intervenant du public propose des innovations :

« Bonjour, je travaille au journal qui s'appelle Lylo, qui annonce tous les concerts sur la région parisienne. J'avais quelques remarques à faire notamment sur les transports. On pourrait penser à des flashs codes avec les portables où les gens pourraient télécharger tout un magazine culturel où ils pourraient savoir ce qui se passe pendant leur séjour à Paris. Il y a un manque d'ambition terrible à Paris. En termes d'événementiel, il y a des villes qui sont bien plus fortes que nous. Sur des périodes très limitées, il pourrait y avoir un festival techno où la ville prête des lieux ponctuels, des lieux touristiques (Grand Palais...).

Je trouve qu'à Paris les gens ne sont pas suffisamment fédérés. Tant mieux si les Nuits Capitales se sont penchées là-dessus. Je pense qu'il y a vraiment quelque chose à faire avec la Mairie de Paris. Dernière chose, les gens peuvent aller voir le même concert en banlieue plutôt qu'à Paris en payant moins cher.... Merci les transports quand même! »

- Une organisatrice de soirées à Paris regrette le cloisonnement des publics :

« Ceux qui vont au théâtre sont très différents de ceux qui sortent en clubs. Au niveau de l'information, je ne trouve pas de vecteur qui pourrait les relier comme Times Out. »

- Un intervenant du public insiste sur l'importance des réseaux sociaux :

« Je pense que les touristes qui sortent à Paris sont des gens jeunes qui se servent des réseaux sociaux comme par exemple « A small world », réservé à une élite. Sur ParisNightLife, il faudrait créer un forum pour qu'ils puissent communiquer. »

- Sébastien, directeur d'un établissement distingue deux nuits :

« Je pense qu'il y a deux nuits dans la nuit. Une basée sur le Paris ancien, première partie de soirées avec les cinémas, les théâtres et une deuxième nuit qui commence à deux heures du matin, où on s'y retrouve moins bien. Il faut être sur des réseaux, communiquer, et faire son propre travail. Quand on est dans le monde de la nuit, on est communicant aussi. Trop d'affichage tue l'affichage. On doit utiliser les nouveaux supports, on est en retard par rapport à ça, on est trop cloisonné dans un système institutionnel. »

SYNTHÈSE DES DÉBATS NOCTURNES

INVENTER LES METROPOLES LA NUIT

Débat animé par Marc Armengaud

Dans le cadre des « Etats Généraux de la nuit », le débat nocturne « Inventer les métropoles la nuit » s'est déroulé dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Paris. A cette occasion, l'animateur, Marc Armengaud, philosophe, a imaginé un cabaret multimédia, mis en son par le DJ Tal. Entouré d'intervenants de renom, il nous dresse le portrait d'une vingtaine de métropoles nocturnes en dépassant les idées reçues sur la mobilité, l'éclairage, ou le développement durable.



Débat animé par
Marc Armengaud
Photo Mairie de Paris
J.Leroy

A ses côtés pour engager cette réflexion :

- Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture
- Pierre Mansat, Adjoint au Maire de Paris, chargé de Paris métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France
- Luc Gwiazdzinski, géographe (université de Grenoble) et auteur de nombreux ouvrages sur la nuit urbaine
- Jean Blaise, directeur du « Lieu Unique » (Nantes) et de la Biennale Estuaire Nantes/St-Nazaire, co-fondateur de Nuit Blanche à Paris
- Sébastien Marot, philosophe, enseignant à l'ENSAVT de Marne la Vallée, auteur d'ouvrages sur les paysages contemporains
- Mathias Armengaud, architecte et urbaniste de l'agence de reconfiguration territoriale AWP
- Zeus, artiste graffeur travaillant essentiellement de nuit.

Pour commencer, Marc Armengaud nous retrace brièvement un historique des nuits parisiennes et constate qu'elles ont évolué grâce aux progrès techniques comme le gaz, l'électricité ou le métro. Cependant, « dans l'histoire de Paris, il y a quelque chose qui fait qu'on construit d'abord le « dur », puis on se soucie du loisir, tandis que les villes du nouveau continent se sont tout de suite envisagées comme un spectacle, une expérience ». Ainsi, le philosophe établit une comparaison entre différentes métropoles qu'il catégorise suivant des critères d'organisation communs : les archipels, les strips, les hinterlands, ou les absences de centralité.

Les archipels nocturnes sont décrits comme des figures fractales, jusque dans la voiture et le métropolitain. La métropole est justement la ville au-delà de la ville, l'outre-ville, qui permet la discontinuité. On va incorporer dans la ville des villages lointains qui sont dans la pulsation de la ville mais qui ne sont plus dans sa continuité. L'animateur s'appuie sur l'exemple de villes comme Helsinki, Bilbao, ou Cosenza (Italie) et surnommée « CosAngeles » parce qu'elle est traversée par une immense autoroute qui permet de rallier les villes-périphériques voisines. Ces trois modèles partagent la même notion d'archipel construit à partir de leur géographie particulière, de leur tissu urbain. À l'inverse, si on prend une ville comme Bruxelles l'archipel naît à partir de la composition sociologique : les pauvres au centre, et les communautés d'immigrations séparées les unes des autres.

Le phénomène des **strips** est très différent et joue sur la concentration linéaire. Principalement identifié à New-York ou Las Vegas, le strip est un rassemblement de bars, de restaurants, de boîtes, de théâtres, de casinos, d'hôtels dans une même rue pouvant se prolonger sur plusieurs kilomètres. Aujourd'hui, les strips se développent « dans des villes qui ont des rêves de métropoles, mais n'en sont pas vraiment ». Exemple à Pristina (Kosovo) ou à Courtrai (Belgique). On remarque également que ces strips se déplacent hors des centres-villes pour se recomposer autour des centres commerciaux comme à Toronto.

D'autre part, il y a la figure des métropoles portuaires avec un arrière-pays (**l'hinterland**). Suivant les métropoles, ces hinterlands se développent de façon très différente. À Barcelone, « le contraste d'activité avec l'immense territoire métropolitain qui est en arrière dans un silence résidentiel absolu est absolument incroyable » tandis qu'entre Marseille, l'étang de Berre et Aix-en-Provence, une triangulation nocturne existe entre des situations très dissemblables. L'exemple le plus étonnant reste celui de Copenhague et Malmö, villes historiquement jumelées la nuit. Marc Armengaud nous explique : « Plus de 30 ferries faisaient l'aller-retour entre les deux villes. L'alcool était détaxé à bord et on y montait pour pratiquement rien. On consommait beaucoup et les compagnies faisaient de forts bénéfices. Les Suédois allaient à Copenhague pour trouver une ambiance de fête plus permissive, et les Danois à Malmö pour la culture. Puis, un pont entre le Danemark et la Suède a été construit pour des raisons d'ordre économique à l'échelle européenne, qui a fait disparaître cette gémellité nocturne. Les deux villes se sont beaucoup rapprochées le jour, dans l'économie, le juridique, l'éducation, etc. mais se sont extrêmement éloignées la nuit, parce qu'il est évident que, pour aller faire la fête de l'autre côté, puisqu'il faut payer 30 euros pour traverser, on reste de son côté. Depuis le pont, elles ont donc des nuits qui apparaissent d'autant plus inégales, celles de Copenhague étant beaucoup plus spectaculaires. »

Mais il faut observer que toutes les villes n'ont pas besoin d'un centre pour faire vivre

leur nuit. Belgrade, située sur la rive sud du Danube est coupée en deux par une autre rivière, la Sava, avec la ville historique sur la rive est, et la ville nouvelle sur l'ouest. Le jour, les deux rives ont du mal à communiquer entre elles par manque de ponts mais la nuit, des centaines de péniches et maisons-bateaux donnent accès à toutes formes de loisirs et parviennent à créer une centralité flottante éphémère. « C'est aussi ce réseau fluvial qui fait le lien entre les extérieurs de la ville et va chercher les banlieues. » Lorsque l'on évoque **la capacité à s'affranchir du modèle de la centralité** de certaines métropoles la nuit, on pense à Berlin, à cause de son anneau de métro qui permet d'aller toute la nuit dans des quartiers qui ne sont pas centraux. Pour les Berlinoises, on peut dire que « toutes les nuits sont périphériques ».

En établissant un comparatif entre ces différentes métropoles, **Marc Armengaud** constate qu'on peut retenir qu'il n'y a pas deux villes identiques et qu'« elles sont toutes incroyablement différentes, se révélant comme des personnalités complexes et sensibles, alors qu'on a tendance à croire que les villes se standardisent. »

Anne Hidalgo pense que « ce travail fait sur les villes peut nous aider à mieux comprendre, peut être à ne pas commettre d'erreurs et à ne pas relier des lieux qui n'ont pas à être reliés. C'est aussi aux usagers de la nuit d'inventer les liaisons qu'ils veulent bien inventer [...] J'ai le sentiment qu'il faut qu'on invente des choses relativement souples : à la fois de la mixité dans tous les sens, mixité sociale, fonctionnelle, éviter le zoning, créer des espaces qui soient des petits quartiers qui contiennent absolument toutes les fonctions d'une ville ; mais, en même temps avoir des lieux qui mutent à des moments de la journée et des saisons, et penser un peu plus à des choses éphémères. »

Pierre Mansat soutient ce besoin d'inventivité et de souplesse : « Il y a les lieux, ce qui se passe dans le cœur de la métropole, mais il y a aussi une créativité qu'il faudrait soutenir, aider : je pense bien sûr aux moyens de transports, auxquels on pense en premier à propos de la nuit ».

La question de la mobilité est par ailleurs soulevée dans l'auditoire. « On nous parle d'outre-ville, d'urbanisme, Paris Nord Est, Clichy Batignolles, etc. Pour moi, la nuit n'a pas grand-chose à voir avec l'urbanisme, mais, par contre, a beaucoup à voir avec la mobilité. Et je voulais savoir si l'un des projets du Grand Paris ne pourrait pas être d'aligner les horaires de métro et de RER la nuit. ». **Luc Gwiazdzinski** répond « Je crois que la question qui est posée à travers la mobilité est celle des continuités à l'échelle de la métropole : c'est la métropole comme une pulsation. Il faut penser les continuités géographiques, les continuités temporaires, informationnelles, tarifaires, toutes les continuités sur lesquelles on doit travailler. La mise en rupture est très lisible à un moment donné et le passage de la continuité à l'archipel, on voit bien qu'il y a des phases où ça coupe. Faut-il absolument éviter qu'il y ait un maillon faible et tenir la continuité tout le temps ? Est-ce qu'une métropole peut se contenter de cabotage entre les îlots à certains moments ? [...] Je crois que l'expérience, c'est-à-dire le « traverser la nuit », d'un point de vue physique à travers la marche, mais aussi d'un jour à l'autre, en vivant vraiment cette épreuve de la nuit, c'est intéressant de le vivre et de le parcourir à l'échelle de ces villes. »

Marc Armengaud rebondit sur les propos d'**Anne Hidalgo** « Dans la proposition que vous faites et les exemples notamment pris par **Anne Hidalgo**, on pourrait travailler certains éléments : une des figures de la ville de demain, avec la ville créative, est le développement durable et il y a certainement là quelque chose à jouer avec la nuit. » **Matthias Armengaud** propose de réfléchir à l'usage attribué aux bâtiments tout au

long de la journée et de la nuit. « C'est la question de la ville comme une salle polyvalente. Si on ne veut pas que cette ville s'étende, si on ne veut pas qu'elle prenne trop d'espace, qu'elle génère trop de pertes d'énergie, des bâtiments utilisés une partie de la journée pourraient être utilisés la nuit pour autre chose. Il faut mettre une haute qualité temporelle dans chacun des projets : les « Nuits Blanches » sont une façon de réutiliser l'espace public pour faire autre chose, « Paris Plage » est un autre exemple, de même qu'une rue qui devient un terrain de basket ou un terrain de football. Il faut se demander, chaque fois que l'on construit un objet – alors qu'on fait souvent, surtout en Province, des objets « célibataires » – comment on lui donne du 24 heures sur 24 ou du 7 jours sur 7. On le fait bien avec des avions qui transportent des plis postaux, puis des personnes... Pourquoi ne pourrait-on pas le penser également dans la ville ? »

De la même façon, **Marc Armengaud** et certains membres du public s'interrogent sur la place attribuée à la lumière dans la ville, la nuit. « On éclaire beaucoup l'espace public, mais pour être sûr que personne n'y traîne. Dans cette photo à Cergy-Pontoise, il est 4 heures du matin : pourquoi éclairer avec une violence de cour de prison, des espaces publics, par ailleurs plutôt sympathiques, avec des qualités de sol, du mou, du dur, du tendre, du naturel ? C'est un endroit assez poétique, mais qui est éclairé avec une violence défensive. » Ici, sécuritaire et violente, la luminosité peut ailleurs devenir une œuvre d'art pensée pour la nuit. « Voilà ce qu'a essayé de faire Yann Kersalé : la tour Agbar à Barcelone est belle le jour, mais elle a été clairement pensée pour exister la nuit. On dirait même que l'architecture devient le prétexte d'une prouesse lumineuse. Il est certain que cela marque une étape dans la dématérialisation de l'architecture ou dans sa rematérialisation, comme idée de personnalité nocturne », remarque **Marc Armengaud**.

Le lien étroit entre l'art et la nuit existe, évolue, et permet une approche moins conventionnelle de la réflexion. La nuit est reconnue par Marc Armengaud comme un « territoire d'expression pour les artistes et donc un moment où se disent les conflits de la société, mais d'une autre manière que dans le conflit frontal, dans la violence ou l'opposition. ». **Anne Hidalgo** approuve et développe : « Je pense donc que c'est extrêmement important, d'abord pour les politiques, d'être conscients que l'art a une fonction de provocation qui va bouleverser, toucher et peut être changer l'itinéraire de quelqu'un et, pour les citoyens, de pouvoir être confrontés à des expressions artistiques, qui les déstabilisent mais qui leur donnent aussi envie d'aller plus loin. »

Bien que l'art et la nuit échangent, ils s'entrechoquent aussi et **Luc Gwiazdzinski** relève la nécessité d'inventer un langage, dans le balbutiement du néo-urbanisme.

Au terme de ce débat, les différents intervenants et le public soulignent l'importance de réfléchir de manière collective. « Je pense qu'il y a quelque chose de l'ordre du rêve, on vient chercher dans une ville une urbanité, un rêve partagé de manière collective. Il y a quelque chose de l'ordre du spectacle dans ce qu'on vient chercher dans une métropole et il y a d'abord une idée qu'on doit définir sur le type de ville que l'on veut atteindre dans les prochaines années, notamment sur le Grand Paris. »

« Quand on rassemble des matériaux sur quelque chose qui est en train de se faire, on est déjà en train d'avoir des idées. Mon mot de conclusion sera : je ne sais pas s'il faut réfléchir sur la nuit, mais ce serait bien d'avoir des idées qui viennent de la nuit. »

Marc Armengaud

QUELLES EVOLUTIONS PROFONDES DES NUITS FESTIVES ?

Débat animé par Frédéric Taddeï

Le débat « Quelles évolutions profondes des nuits festives ? » s'est déroulé dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 novembre 2010 dans l'Hémicycle du Conseil de Paris à l'Hôtel de Ville. Animé par Frédéric Taddeï, ce débat réunissait à la fois des élus tels que Mao Peninou, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers, et du Bureau des Temps, ou Julien Dray, Vice-président de la région Ile-de-France, ainsi qu'une trentaine de professionnels de la nuit (associations, collectifs, syndicats, représentants de riverains...)



Débat animé par
Frédéric Taddeï
Photo Mairie de Paris
C.Azzouz

*Dans le cadre des « Etats Généraux de la nuit », la Mairie de Paris a ouvert cet espace de dialogue afin de réfléchir à la problématique lancée par la pétition « Paris, la nuit meurt en silence ». **Eric Labbé**, l'investigateur de cette pétition, soulève des problèmes inhérents à la nuit afin de lui rendre la légèreté et l'effervescence dont elle a besoin.*

De nombreuses thématiques ont été abordées selon des angles et des points de vue divergents : la professionnalisation du monde de la nuit, la médiation nécessaire entre riverains et noctambules, la mobilité nocturne...

*Le monde de la nuit est aujourd'hui accepté comme moteur économique de la ville. La nuit est le symbole de valeurs culturelles, d'attrait touristique, « elle représente une force pour un territoire, une attractivité économique importante, c'est-à-dire des emplois, une structuration territoriale », selon **Julien Dray**, Vice-président de la région Ile-de-France.*

De plus, tous les intervenants s'accordent à dire que la nuit se professionnalise et que cela la rend « plus consciente du problème des autres » remarque **David Zenouda**, Président des commerçants de la rue Tiquetonne (Paris 2e). Cependant, la nuit est stigmatisée, elle reste victime de nombreux préjugés et a encore des efforts à fournir notamment en matière de médiation avec les riverains.

La cohabitation entre les noctambules et les riverains est un vaste champ de réflexion. Effectivement, le sujet a une importance capitale dans les nuits parisiennes et des solutions doivent être envisagées ensemble. Même si les relations riverains et professionnels de la nuit n'étaient pas le propos du débat, on a vu régulièrement la thématique émerger.

Elisabeth Bourguinat de l'association Accomplir qui représente les habitants du quartier des Halles décrit une situation « violente » et se plaint du bruit émanant de commerces parfois ouverts jusqu'à 5 ou 6h du matin illégalement.

Gérard Siad, Président du Syndicat National des Entreprises Gaies répond : « Le 4ème arrondissement, avec sa physionomie d'une extrême concentration d'établissements festifs, 45 établissements disposant d'une autorisation de nuit, est parvenu à mettre en place une multitude de dispositifs grâce au rapprochement des commerçants et des riverains. Ceux-ci permettent une cohabitation tout à fait supportable, avec quelques points de fixation ici et là, mais globalement et finalement, un engagement réel des exploitants et un volontariat sincère et avisé pour réussir à cohabiter en bonne intelligence ». Pour Elisabeth Bourguinat, « le vrai changement serait le respect ».

Certains acteurs de la nuit, comme **Tony Gomez**, directeur du « Queen » ou encore **Bruno Blanckaert**, président de la CSCAD préconisent un diagnostic de ces quartiers dits bruyants afin que les futurs riverains soient informés avant leur installation : « Il faudrait faire une carte de la nuit à Paris, et dire aux nouveaux habitants : « lorsque vous venez habiter ici, dans le quartier des Halles par exemple, il faut accepter l'ambiance, le rythme, les terrasses ». Les terrasses sont des monuments de la vie parisienne, qui plaisent aux touristes. On aime manger en terrasse, on aime venir dans les Halles et être en terrasse, et il faut l'accepter ».

Idée absurde aux yeux des riverains qui trouvent ce discours « inadmissible » et s'opposent à cette « règle d'antériorité ».

Outre la dualité riverains-professionnels de la nuit, **Gérard Siad** rappelle que les noctambules eux-mêmes ont un rôle à jouer dans cette situation mais il déplore qu'« un public incommensurable n'a pas conscience des souffrances respectives ». « J'ai l'impression que nous avons oublié les consommateurs. Il n'existe pas de Collectif de consommateurs qui prennent notre défense. Nous leur vendons du plaisir, mais nous n'avons pas en retour de manifestations de consommateurs qui prennent notre défense », nous dit **David Milbéo** du « Collectif Bars Bar ». Il faut trouver des « solutions pour que les consommateurs soient davantage partie prenante des débats existants » acquiesce **Renaud Barillet**, Président du Réseau des Musiques Actuelles à Paris.

Avec la loi Evin, qui vise à interdire la cigarette dans les lieux publics, les consommateurs se retrouvent à l'extérieur des établissements et accroissent les nuisances sonores. Les directeurs d'établissements sont dépassés par ce phénomène. **Didier Monin**, directeur de l'Abracadabar pose la question de la responsabilité de ces tapages. « Nous ne pouvons pas demander aux exploitants de gérer les personnes qui vont fumer dehors. Ils le font très régulièrement, mais cela relève aussi d'une responsabilité publique.

On ne peut pas demander à l'exploitant d'être partout ». Les professionnels de la nuit en appellent aux pouvoirs publics. Renaud Barillet souhaite que les établissements de nuit soient « des partenaires de l'administration, de la puissance publique, de l'institution, pour favoriser au maximum le fait que cela se passe bien. Ainsi, la responsabilité ne serait pas uniquement pointée vers les exploitants d'établissement, contrairement à la réalité actuelle ».

Après ces interventions variées concernant les avancées à réaliser en matière de cohabitation la nuit, **Frédéric Taddeï** recentre le débat et aborde la question de la mobilité nocturne. On constate aujourd'hui que le public est nomade dans ses déplacements nocturnes, mais aussi dans ses types de soirées. Ainsi se pose le problème des transports. **Laurence Lascary** de l'association Les Indivisibles intervient : « Nous avons constaté en effet, qu'au-delà du problème évident de discrimination ethno-raciale au faciès à l'entrée des boîtes de nuit, il existe un problème territorial : la plupart des établissements nocturnes et festifs sont situés à Paris intra-muros, souvent dans le centre, avec un réel problème de desserte par les transports publics la nuit. Cette situation discrimine de fait une partie de la jeunesse située en banlieue parisienne ». A l'inverse, **Julien Dray** pense qu'« il n'y a pas de fascination dans les banlieues vis-à-vis de Paris. Les jeunes présents dans ma circonscription et mes quartiers n'ont pas envie de venir à Paris, car ils savent qu'ils s'y feront contrôler et n'en ont pas envie ». **Eric Labbé** propose « de dépasser à nouveau la barrière du périphérique. Il existe évidemment des espaces gigantesques et en pleine friche, qui permettent de faire beaucoup de son sans déranger les voisins, mais aussi de nombreux jardins ». **Frédéric Hervé**, directeur du Cox et **Renaud Barillet** proposent également l'appropriation éphémère des espaces verts. **Mao Peninou** approuve « Nous allons ouvrir la Gaîté Lyrique et le square situé devant sera ouvert en nocturne. De plus, nous allons travailler arrondissement par arrondissement, pour voir quels squares nous pouvons ouvrir. Nous allons continuer à développer les concessions dans les parcs, **Mimi** (du Rosa Bonheur) en parlait tout à l'heure. Nous allons poursuivre l'ouverture de nouveaux parcs dans les nouveaux quartiers. Nous cherchons non plus à aligner les horaires d'ouverture des concessions sur les horaires des parcs, mais les horaires d'ouverture des parcs sur ceux des concessions. Cela implique des modifications de fonctionnement des parcs, notamment de redéploiement du personnel qui s'en occupe ».

Julien Dray, quant à lui, est favorable à l'exploration de nouveaux lieux dans le respect de tous et souhaite « aider à la création et au développement de fabriques culturelles. Notre sentiment est qu'elles ne devront pas être seulement à destination des artistes, mais aussi du public. Je revendique le fait que nous recensons les lieux possibles et que des discussions commencent ».

Frédéric Taddeï rappelle que « neuf habitants sur dix de l'agglomération parisienne pensent qu'ils vivent dans une ville animée ». Selon Bruno Blanckaert, il faut donc sortir la réflexion du cadre parisien et « communiquer à l'international ». **Gérard Siad** également croit aux vertus de la nuit : « Ce mélange, cette mixité incroyable préparent

la société du futur dont nous avons tant besoin. Nous avons besoin d'apprendre à nous connaître, à nous regarder, à accepter nos différences. Je crois aux effets de la nuit et je ne pense vraiment pas que cela soit toxique pour la sociabilité humaine, mais, au contraire, quelque chose de très pacifiant et positif».

Bruno Blanckaert, de conclure :

« Paris doit être fière de sa nuit. L'un des mérites de ces États Généraux est de mettre en avant tous ses aspects négatifs, mais aussi tous les éléments qualitatifs ».

CLOTURE DES ETATS GENERAUX DE LA NUIT



Photo Mairie de Paris, B. Mauconduit

Marc Mancel, Président de la Commission de l'Action sociale et de la santé du Conseil Régional :

Bonjour et merci pour votre invitation. Je suis, non pas étonné, mais j'apprécie de voir autant de monde présent à ces États généraux. Cela manifeste de la réussite de cette initiative qui a rassemblé près de mille personnes ces deux derniers jours.

Cette représentativité est importante. Les propositions entendues correspondent à celles déjà faites par nos vice-présidents. Les thématiques débattues ici rejoignent celles que la région se pose au quotidien. Nous allons essayer d'y répondre ensemble.

J'aime la nuit. Concernant les propositions, trois de nos vice-présidents sont venus et ont participé à vos débats et ateliers, Jean-Vincent Placé, vice-président en charge des transports, Julien Dray en charge de la culture, et Abdelhak Kachouri qui s'occupe de la citoyenneté, de la politique de la ville et de la sécurité.

Au niveau des transports, Jean-Vincent Placé l'a dit : « La demande est forte... ». Nous allons appuyer et renforcer l'offre de bus Noctilien. Cela fait partie de notre programme, et nous allons renforcer cette offre, tant à l'intérieur de Paris qu'en proche banlieue parisienne et créer de nouvelles lignes dans des secteurs mal desservis.

Renforcer veut dire mettre des bus supplémentaires ou des lignes supplémentaires.

De même, au niveau de la culture, Julien Dray propose une aide au réseau des salles de concert et aux artistes ainsi qu'une aide à l'insonorisation des salles. Un travail est en cours sur les musiques actuelles.

Nous souhaitons également réfléchir, et Pénélope Komitès en parlait précédemment, à un dispositif d'emploi des jeunes la nuit, notamment dans le domaine de la coordination du spectacle et de la médiation.

En ce qui concerne la sécurité, nous allons approfondir le financement d'acteurs associatifs dans le domaine de la prévention et de la citoyenneté, l'enjeu étant de mieux prendre en compte le respect mutuel de la citoyenneté, mais aussi de la médiation. Nous réfléchissons à une politique de la médiation nocturne et d'accompagnement des personnes.

En ce qui concerne la santé, et je m'exprime là en qualité de président de la Commission de l'Action sociale et de la santé de la région Ile-de-France, je souhaite que la région, nous nous y attelons et en avons déjà parlé en commission et en séance plénière [du Conseil régional], puisse réfléchir en lien avec les autres collectivités et notamment la Ville de Paris, mais également les villes de proche banlieue, à la manière dont nous pouvons améliorer notre aide dans les politiques de prévention des IST, mais aussi des conduites à risques, et surtout, Pénélope Komitès le rappelait, concernant la politique de prévention.

Nous voyons là que nous pouvons travailler ensemble avec les associations et les collectivités territoriales. Il est important pour la région de pouvoir continuer dans cette voie, sachant que ces réflexions nous incitent à engager un travail, au niveau régional sur cette thématique de la nuit.

Que voit-on derrière la nuit ? Toujours le côté festif, mais nous pouvons parler aussi d'emplois, de santé, de transport, de culture. Effectivement, même si la fête vient en premier lieu, il faut considérer aujourd'hui que ce qui se fait le jour se fait aussi la nuit.

Ainsi, il y a plus de 20 ans, Jean-Louis Aubert chantait : « Paris s'éteint », tandis que 20 ans avant Jacques Dutronc chantait : « Il est 5 heures Paris s'éveille ».

Aujourd'hui, la ville ne s'éteint plus. Elle passe de diurne en nocturne, avec toutes ses problématiques qui ne sont pas seulement liées à la nuit, mais à la journée dans sa globalité.

Renaud Vedel, Directeur adjoint du cabinet du Préfet de Police de Paris

Je vous remercie. Dès que cette pétition a été lancée et que le préfet de police a reçu une invitation de la Ville de Paris, il a souhaité que la Préfecture de police, très diversement représentée par la police judiciaire, la direction des transports et de la protection du public, la direction de la police d'agglomération, soit présente dans tous les ateliers afin d'apporter sa contribution.

Nous sommes donc effectivement très soucieux de participer à cette réflexion pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la démarche de communication positive nous a plu. Je dois avouer que nous avons été « meurtris », ou du moins un petit peu vexés d'être souvent injustement cloués au pilori. Lorsqu'il existe des désaccords, des divergences, le plus simple est souvent de taper sur le gendarme, et donc il existait cette dimension.

Cependant, au-delà de la communication, il est toujours important d'expliquer ce que l'on fait. Cela permet de prendre des décisions mesurées et ressenties de manière plus légitime.

Au-delà, notre service public est profondément ancré dans les temps sociaux et dans la nuit. Nous travaillons toutes les nuits, au petit matin, en journée, en soirée, mais la nuit occupe une place importante dans le travail des services de police. Nous étions donc intéressés par ces réflexions.

Concernant la médiation, sujet qui a émergé, nous sommes parfaitement d'accord, car des points discutés, pesés, nous permettent d'éclairer les décisions que nous devons prendre. Or, bien évidemment une décision qui a des effets coercitifs n'est jamais prise pour le plaisir d'user d'une prérogative de puissance publique. Et les discussions, le partenariat et la nature contradictoire des procédures sont d'abord destinées à nous permettre de prendre des décisions justes et équitables, nous qui sommes saisis par des parties aux points de vue et aux intérêts contradictoires.

Ainsi, tout ce que nous pourrions retirer des actions de médiation, nous les intégrons dans notre façon de travailler et de prendre des décisions. Bien évidemment, nous avons des responsabilités par rapport aux plaintes ou aux requêtes qui nous sont adres-

sées, et nous devons donc, dans ces situations, prendre nos responsabilités, mais nous acceptons parallèlement cette démarche.

S'agissant de la mobilité, nous avons parfaitement compris les enjeux de la nuit. La ville est vaste, l'agglomération parisienne s'étend sans cesse. La mobilité s'accroît, pour le public en général et aussi pour les délinquants. Pour nous, cela constitue un vrai problème. Il faut savoir que dans la capitale, 45 % seulement des personnes que nous interpellons résident à Paris. La mobilité est donc une réalité.

Néanmoins, elle est moins nette la nuit, et par rapport à nos responsabilités, notamment sur les taxis, nous avons souhaité augmenter l'offre de taxis chaque année - modérément, par rapport à la profession qu'il ne faut pas déstabiliser. Il faut savoir que lorsque l'on octroie de nouvelles licences ou des licences en doublage, il existe des obligations d'horaire pour les prises de service, et ces horaires, notamment l'après-midi, font que les taxis travaillent aussi la nuit.

La question des conduites à risque nous préoccupe aussi, car certaines personnes pensent qu'il n'est pas possible de faire la fête sans prendre des drogues ou adjuvants divers dangereux pour la sécurité sanitaire et qui peuvent avoir un impact déclenchant d'actes de violence. Nous resterons parfaitement inflexibles sur les écarts qui peuvent intervenir la nuit dans les établissements. Ces derniers le savent d'ailleurs. Mais ils sont plus des partenaires que des personnes avec lesquelles nous avons des relations de méfiance, en tout cas nous le souhaitons.

Nous ne pouvons pas accepter que tous les matins les sapeurs-pompiers ramassent et amènent des personnes à l'hôpital en coma éthylique, ou qu'il y ait tous les matins des overdoses. Nous savons que des produits stupéfiants associés à la fête, comme le cannabis, et la cocaïne, ont des effets sanitaires à long terme.

Par ailleurs, les personnes doivent prendre conscience que derrière le produit stupéfiant recherché pour une motivation prétendument festive se trouvent des filières criminelles qui déstabilisent et nourrissent la corruption de pays entiers, producteurs ou se trouvant sur les routes de la drogue.

Enfin, sur la question des discriminations, nous avons eu des échanges très intéressants dans l'atelier présidé par Mme Benguigui. Nous avons d'ailleurs pris rendez-vous pour étudier les suites à donner, les actions préventives à mettre en place, et s'il le faut, des suites un peu plus coercitive à des actions de testing. La ville a participé à ces travaux, comme pour la chambre des discothèques.

Je voudrais dire aussi que la nuit est malheureusement l'envers de notre société. Beaucoup de désordres se produisent la nuit, 30 % de notre activité, de notre « chiffre d'affaires » comme j'ai l'habitude de le dire, se déroule entre 22 h et 6 h du matin. Il y a plus de violence en moyenne la nuit que pendant la journée.

Cette réalité est due à plusieurs facteurs et prend différentes formes : des viols, des violences conjugales, mais aussi très souvent des coups et blessures volontaires. Tout cela nous ancre dans la nuit. Il faut savoir que les policiers sont plutôt jeunes, notamment à Paris, car en général, ils commencent leur carrière ici. Quant aux policiers qui travaillent la nuit, ils sont en général encore plus jeunes que la moyenne des policiers. Il s'agit de jeunes qui n'ont pas peur de la nuit, qui sont jeunes, qui ont l'habitude de faire

la fête, mais ils possèdent la conscience des limites.

Cette volonté de dialogue ne doit pas cacher que nous avons des prérogatives de puissance publique. Nous représentons les règles que la société et l'État se donnent pour maîtriser les débordements. Nous l'assumons sans complexe, ce qui ne veut pas dire avec arbitraire. Nous devons appliquer les lois, qui nous sont d'ailleurs imposées par les représentants du peuple, mais la loi se décline, se précise et s'applique avec intelligence, ce qui nous donne une part d'initiative.

Pour terminer, je voudrais faire une référence cinématographique au film noir : non pas à « Quai des orfèvres », qui se passe dans le quartier cher à Mme Bourguinat, le quartier des Halles, mais plutôt un film du cinéaste américain James Gray. Il s'agit d'un film sur la fraternité, avec deux frères, le frère de la nuit Joaquin Phoenix qui sort en boîte et a des activités illicites, et le frère Mark Wahlberg, qui incarne l'ordre et la loi, qui travaille pour la police. Ces deux frères, au-delà de leurs antagonismes, se rendent compte qu'ils ont le même père, le même sang, et qu'ils sont condamnés finalement à être frères.

Nous savons donc, à la préfecture de police, que nous appartenons à la nuit parisienne, indissolublement, et nous prenons les nuits telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent, telles que la société souhaite qu'elles évoluent, mais nous savons aussi que, quelque part, « la nuit de Paris nous appartient ».



Photo Mairie de Paris, S. Robichon

Mao PENINO, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du Bureau des Temps

Chers amis, au moment de conclure ces États généraux, je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à leur réussite :

Luc Gwiazdzinski, d'abord, qui a commencé à parler hier à 10 h 30, que l'on arrêtaït plus 16 heures plus tard au petit matin de cette journée, et qui a repris cet après-midi. Avec toi, Luc, il est sûr que cette aventure se poursuivra.

Mathias et Marc Armengaud et tous ces intellectuels un peu fous, un peu artistes, très enthousiastes et persévérants, qui, depuis des années, courent souvent dans le désert pour nous convaincre que nos nuits valent bien nos jours et qu'il serait temps d'y penser. Ils nous ont fait rêver, nous ont bousculés, ont remis en cause nos idées reçues, dans une mise en scène hallucinante qui a sublimé cette salle des fêtes au décor historique mais, il faut bien le dire, parfois un peu pesant.

À ce propos je remercie les équipes techniques de l'Hôtel de Ville, et particulièrement Yves de Petitville et Dominique Dunesme, qui ont sacrifié leur week-end du 11 novembre et ont trouvé les moyens de répondre à toutes nos demandes.



Photo Eric Turlot

Un autre débat nocturne a été animé par Frédéric Taddéi. Sa compétence, son regard décalé et son humour nous ont rappelé que la nuit change tous les jours et qu'elle ne saurait être sans transgression ; quitte à envahir pour un soir le décorum de la République, pour y parler sexe, drogue et Technopol, sans doigt moral ni accusateur, mais en abordant sincèrement les sujets comme le prix des consommations, l'élitisme, le conformisme ambiant et illusoire et le danger d'une société du risque zéro. Ce danger pèse sur nos nuits, mais aussi sur nos jours.

J'en profite pour remercier le Secrétariat général du Conseil de Paris, qui a accepté de mettre à disposition la nuit l'hémicycle qui sera « frais et dispo » lundi matin, pour que nous puissions y parler Programme Local de l'Habitat, qui est un tout autre programme, mais tout aussi intéressant pour Paris. Merci beaucoup.

Il me faut aussi remercier en ce début de conclusion, le Bureau des Temps, plus particulièrement, Peggy Buhagiar, Béatrice Mauconduit, Zaïna Delcros, Nadine Auriemma, et, plus largement toutes les équipes des cabinets qui ont cru à ce projet et ont tout donné pour que ces États Généraux puissent se réaliser.

Il n'était d'ailleurs pas évident d'y croire au début. « Des États Généraux de la nuit ? Et pourquoi pas un Grenelle ? », déclare ce matin un journal assez cher à mon cœur. Je dois vous dire que nous y avons pensé, mais que Grenelle était pris par le remaniement...

Ces États Généraux s'achèvent donc et ils sont déjà pour nous un succès.

Succès, car ils ont rassemblé près de 1 000 personnes, d'univers et d'horizons différents, qui ont ainsi échappé cette année au week-end du 11 novembre, traditionnellement le plus « glauque » de l'année.

Succès, car ils nous ont permis de mettre la nuit à l'ordre du jour et que nombreux étaient ceux qui l'attendaient.

Succès, car ils ont permis de rapprocher les points de vue et de faire prendre conscience à chacun qu'il est à la fois fêtard et dormeur, selon ses besoins ou ses envies, et qu'il faut se réconcilier avec soi-même pour se réconcilier avec les autres.

Succès, car s'ils nous ont rappelé que si la nuit est liberté, rêve, culture, elle est aussi pour beaucoup, contrainte, travail aliénant et usant, transports pénibles et exclusion renforcée.

Au moment de conclure ces États Généraux, chacun va rejoindre son monde, provisoirement sans doute, j'y reviendrai, mais pas complètement, je l'espère, car des rencontres esquissées, des conversations ébauchées, des idées jetées en l'air, peut-être même des regards échangés permettront, qui sait, de nouer de nouvelles amitiés, de nouveaux projets et de nouvelles entreprises communes dans tous les sens du terme.

Pour notre part, Ville de Paris, l'heure est venue de prendre nos responsabilités.

Les politiques publiques ne pourront jamais tout résoudre, tout permettre, tout organiser, ni se substituer aux initiatives privées, mais nous avons souhaité **prendre un certain nombre de mesures et fixer des orientations politiques**. La plupart d'entre elles ont été assez longuement exposées pendant les deux heures précédentes : je voudrais simplement vous les rappeler brièvement.





Photo Eric Turlot

Tout d'abord, nous voulons promouvoir un « vivre ensemble » mélangé dans tous nos quartiers, car ce qui « fait ville », pour nous, n'est ni la création de nouvelles villas Montmorency pour riches, enfermés derrière leurs murs, ni la création de nouveaux ghettos pour pauvres, exclus de tout et, en partie, de l'activité. La ville dense, qui sera forcément celle de demain, implique le mélange, la mixité sociale, la mixité des usages et la répartition des richesses sur l'ensemble de la ville.

Pour faciliter ce « vivre ensemble », cela vous a été exposé, nous créerons des commissions d'arrondissement réunissant mairies, commissariats, associations de riverains et organisations de professionnels de la nuit, pour faire des bilans locaux réguliers, quartier par quartier.

Nous mettrons en place un dispositif de médiation de rue entre 22 heures et 3 heures du matin, associant les pouvoirs publics et les professionnels.

De plus, j'ai bien entendu la proposition faite hier par la représentante de l'État, de mettre à contribution les services civiques. Ne vous inquiétez pas : nous y penserons.

Nous financerons des études d'objectivation des nuisances et nous aiderons au déploiement de dispositifs d'alerte de dépassement de sons avec Bruitparif.

Nous aiderons, comme la Région, aux financements d'insonorisation des lieux de diffusion musicale sur critères.

Enfin, nous développerons des campagnes de communication sur le respect du voisinage.

Ce « vivre ensemble » passe par le fait de permettre à tous d'accéder à la fête en informant. Cela a été largement développé avec Paris Night Life, Paris Magique. La création de parcours nocturnes et sans doute une extension régionale à toutes ces questions.

Nous allons lutter contre les discriminations, à travers une campagne de communication sur le fait que sortir est un droit pour tous et que chacun doit pouvoir accéder aux sorties. Nous allons aussi inclure des critères d'accessibilité dans l'information sur les lieux nocturnes, avec la création de chartes ou de labels « lutte contre la discrimination », que nous proposerons aux établissements.

Nous faciliterons l'accès aux lieux de nuit, à travers l'extension horaire de Paris Aide à la Mobilité, nous l'avons abordé tout à l'heure et je pense que ce point est extrêmement important : cela aide à la mobilité. Pourquoi est-ce important ? Parce que nous avons prolongé le métro et que l'on sait bien qu'il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. En faisant l'un, mais pas l'autre, nous avons ainsi accru les discriminations et il est temps de revenir sur ce point.

Nous allons réduire le coût des forfaits de nuit de 50 % dans six parkings de la SAE-MES dans les quartiers festifs, avec des bornes alcootests et bornes d'appel de taxis : il ne faut jamais être trop prudents.

Et puis - cela n'a pas émergé au cours de ces États Généraux, mais je crois que cela contribuera grandement aux circulations dans la nuit parisienne - Autolib' sera mis en service sur Paris et sa petite couronne dans un an et cela devrait aider aux mobilités régionales.



Photo Eric Turlot

Dans ce cadre, Paris et la Région Ile-de-France feront des propositions conjointes au Conseil d'Administration du Syndicat des Transports d'Ile-de-France pour, à Paris :

- Intensifier le réseau Noctilien existant ;
- Augmenter la fréquence des bus ;
- Remplacer un certain nombre de bus par du matériel articulé ;

Et en banlieue :

- Renforcer le réseau sur les périodes de pointe ;
- Créer de nouvelles lignes sur les zones non encore desservies ;
- Restructurer plusieurs lignes ;
- Ajouter des points d'arrêt.

Je reviendrai sur ces points dans quelque temps, car nous pouvons aussi nous appuyer sur ce réseau pour d'autres questions.

Faciliter l'accès à la nuit est bien, mais cela nécessite d'aborder les conduites à risque, pas simplement en les prévenant - cela a été dit précédemment -, mais aussi en luttant contre leurs effets.

Je vous confirme donc que la Ville de Paris relancera les enquêtes sur les pratiques des Parisiens, en ce qui concerne les comportements addictifs et l'usage des drogues, les enquêtes et Escapades.

Nous élargirons le programme Fêtez Clairs, qui est présent aujourd'hui dans les boîtes de nuit, vers un certain nombre de bars volontaires. Nous ferons des campagnes de promotion sur les comportements, à destination des usagers de la nuit.

Je vous confirme que nous expérimenterons, dès l'année 2011, un « chill-out » mobile et éphémère.

Concernant la prévention des conduites à risques, j'ajoute qu'il en existe une autre, celle du travail nocturne. Cela a été dit hier et ce matin, de manière éclairante. Nous nous engageons donc, Ville de Paris, à limiter au plus strict nécessaire le travail de nuit de nos agents et à le faire passer en travail de jour partout où cela est possible.

Favoriser l'accès à la nuit, et pas forcément à la nuit festive, revient à ouvrir de nouveaux espaces.

Nous avons évoqué précédemment l'ouverture nocturne de la Gaîté Lyrique, non pas en boîte de nuit, comme le stipule cet après-midi un journal du soir, mais en lieu destiné aux arts numériques.

Nous en profiterons pour expérimenter l'ouverture de squares toute la nuit, avec le square situé en face de la Gaîté Lyrique et autour duquel très peu de riverains habitent. Cela nous permettra de voir comment cela peut se gérer et s'il est possible de mener l'expérience dans d'autres lieux et dans quelles conditions.

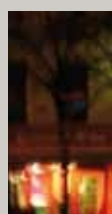




Photo Eric Turlot

Nous l'avons dit précédemment, nous allons ouvrir des salles de type foyer pour adolescents au sein des centres d'animation.

Nous renforcerons l'offre culturelle nocturne avec des nuits au 104, « Les Nuits OUF du 104 » et les soirées Clubs, dont je serais incapable de vous dire le contenu, mais dont les organisateurs sont très dynamiques et très enthousiastes.

Enfin, je peux d'ores et déjà vous annoncer l'ouverture du « Petit bain », un équipement culturel flottant dans le 13^e arrondissement.

Nous envisageons aussi le plus long terme en étudiant les projets et en les proposant à la concertation à laquelle nous sommes attachés :

1. L'idée d'étendre « Paris respire » en nocturne, sur un, deux ou trois quartiers, devra être testée et discutée avec les riverains, car il ne s'agit pour l'instant que d'une idée.
2. Le retraitement de l'éclairage de la Place de la République et des quais de la Rive Gauche, à l'occasion de leur rénovation et de leur passage en piéton ;
3. L'ouverture d'une station de nuit à Châtelet, en lien avec la RATP à proximité de l'arrêt du Noctilien, afin de créer une station plus accueillante et sans doute plus sécurisante ;
4. L'ouverture de lieux de vie nocturne sur les berges de la Seine jusqu'à la Rive Gauche.
5. Nous voulons aussi développer d'autres formes de nuits « éveillées », en encourageant les expérimentations artistiques nocturnes dans le domaine du spectacle vivant, notamment par des subventions à un certain nombre de compagnies et de lieux.
6. Le lancement d'une concertation dans les arrondissements permettra d'étudier les conditions et l'opportunité d'ouvrir chaque jardin de proximité. Un travail identique sera mené autour des plus grands jardins, pour une ouverture une partie de la nuit, puisque nous allons continuer à développer notre politique de concession, comme celle menée aux Buttes-Chaumont et dans le nouveau quartier des Batignolles.

Nous étudierons si les horaires d'ouverture des parcs doivent s'adapter aux horaires des concessions, non pas pour y organiser des concerts, comme je l'ai entendu cette nuit – évidemment, il n'est pas question d'organiser des concerts de nuit dans les parcs - mais simplement pour y faire des lieux de détente.

7. Le développement du commerce nocturne est évidemment le travail que va poursuivre Lyne Cohen-Solal dans les semaines et les mois qui viennent, avec l'élaboration d'un nouveau règlement des terrasses. Nous pensons mettre en place des médiations locales par arrondissement. Nous avons l'exigence, portée par Lyne Cohen-Solal et toute la ville, de modifier le montant des amendes, qui est actuellement ridicule, 35 €, soit le prix d'un repas, alors que l'établissement en sert une dizaine dans la soirée.

Par ailleurs, nous savons que de nombreux commerces de proximité ont fermé ces dernières années et nous allons réfléchir à ce problème. Nous avons évoqué le fait qu'il y a une dizaine d'années, le Drugstore Publicis était ouvert toute la nuit. Les noctambules

ou les personnes qui sortaient du travail pouvaient ainsi aller faire quelques courses avant de rentrer chez eux.

Nous voulons initier une réflexion sur la manière de créer un réseau de commerces de proximité autour du réseau actuel du Noctilien, à partir de la gare de Châtelet et de quelques stations. L'objet n'est pas d'ouvrir des commerces partout - nous avons, en effet, bien repéré les dangers du travail nocturne -, mais de créer un réseau de commerces articulés autour du Noctilien et permettant d'assurer un minimum de service de proximité.

Nous avons donc beaucoup de travail en perspective, beaucoup de perspectives de travail également et la nécessité d'un suivi.

Je voudrais aussi vous dire une chose très importante, en ce qui concerne le développement des nuits éveillées. Je vous annonce que des présidents d'université, en particulier du Quartier Latin, nous ont indiqué qu'ils étaient favorables et même enthousiastes à l'idée de pouvoir travailler, dès 2011, à la mise en place d'une « nuit du savoir » dans les universités du Quartier Latin.

L'enjeu est de rendre nos universités accessibles à tous, ce qui n'est pas toujours le cas, y compris dans la journée actuellement, par la mise en place de cours et de conférences toute une nuit, au moins une fois par an. Je pense que c'est une autre manière d'avoir des nuits éveillées et de diffuser la culture.

Nous avons donc beaucoup de travail en perspective, et c'est la raison pour laquelle nous vous donnons deux types de rendez-vous.

Le premier rendez-vous est la poursuite de la réflexion prospective sur la ville la nuit, par l'organisation d'une **exposition au pavillon de l'Arsenal à l'hiver 2011**.

Le deuxième rendez-vous est la mise en place d'un **comité de suivi de ces États Généraux**, qui se réunira deux fois par an pour suivre la mise en place de ces projets. Ce comité sera composé des différents acteurs de la nuit : les pouvoirs publics, les établissements, les associations de riverains, les conseils de quartier et les organisations syndicales, pour ce qui concerne le travail de nuit. Ce comité permettra de suivre et de garantir que ces États généraux ne sont pas un one shot, mais que la ville de Paris s'engage réellement et volontairement dans son travail sur les nuits.

Il est maintenant temps pour nous de nous séparer provisoirement et de passer symboliquement le relais à la ville de Genève, qui organisera ses propres États généraux de la nuit au mois de février prochain.

Je vous invite à venir boire un verre avec nous, rythmé par la musique du DJ Patrick Vidal, mais je voudrais vous adresser un dernier message avant de conclure, de ceux que l'on scande dans les fins de congrès étudiants qui m'ont vu entrer en politique :

Paris vit, Paris vivra, de jour et de nuit et, pour cela, vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés.

Je vous remercie.

ANNEXES

*APUR : La nuit à Paris, état des lieux
et tendances 2000-2010*

*LH2 : Enquête sur le travail de soir et de nuit
en Ile-de-France : Profil, satisfaction et attentes
des travailleurs*

*ARISTAT : Synthèse de l'étude sur le travail
de nuit à Paris*

*IFOP : Pratiques et perception des nuits pari-
siennes par les franciliens de 18 à 40 ans
Annexes*

Forum interactif « La nuit porte-t-elle conseil ? »

*Résultats du questionnaire
des Conseils de quartiers*

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES USAGERS,
DES CITOYENS
ET DES TERRITOIRES

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur